

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.80
Six mois 5.40
Trois mois 2.70

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
Canton de Neuchâtel et
Jura Bernois 10 cent. la ligne
Suisse 15
Belgique 20
Placement spécial 50

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS ET RUE JEANRICHARD 18, AU LOCLE

Table of train schedules for Gare Chaux-de-Fonds, including departure and arrival times for various destinations like Locle, Morneau, Besançon, etc.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 12 pages. Le supplément contient le grand feuilleton LA LECTURE DES FAMILLES.

Pharmacie d'office. — Dimanche 24 Juillet. — Pharmacie Bourquin, Léopold-Robert 39; ouverte jusqu'à 9 h, heures du soir.
Service d'office de nuit. — Du 25 au 30 Juillet: Pharmacies Bourquin et Vuagneux.
La pharmacie d'office du Dimanche pourvoit seule au service de nuit, du samedi soir au lundi matin. (De même pour les jours fériés).
Pharmacie Coopérative. — Officine de service: Léopold-Robert 72, ouverte jusqu'à midi.

Le vieux caissier

Depuis quarante ans, le père Lorient appartenait au personnel de la maison Gory frères, bijoutiers-orfèvres. Il y était entré jadis comme vendeur, puis ses bons services l'avaient élevé à l'emploi de caissier. C'était un employé parfait: le matin, il arrivait en avance, et, sans perdre le temps en bavardages inutiles, commençait aussitôt ses écritures; minutieux, ponctuel, attentif, il s'acquittait sûrement de besognes fastidieuses; on ne se souvenait pas qu'une erreur se fût jamais glissée parmi ses comptes. Au besoin, il faisait à leur place la besogne de ses collègues. Il ne s'absentait pas et, le soir, s'en allait le dernier.
On l'aimait, à cause de ses précieuses qualités. Mais l'excès de la vertu suscite d'ordinaire un peu de moquerie et de malicieuses sarcasmes; le père Lorient n'y échappait pas; son exactitude légendaire, ses scrupules, son zèle, ses invariables habitudes de vieillard régulier étaient des thèmes faciles pour les plaisanteries quotidiennes. Les jeunes commis s'égayaient à des facettes innocentes et peu variées dont le père Lorient faisait les frais; il les subissait avec bonne humeur et bienveillance; mais, si la farce visait sa caisse et ses livres, il se fâchait et gourmandait sévèrement le jeune homme.
Or, un jour, le mariage d'un jeune marquis fort pauvre avec la fille d'un opulent industriel valut à la maison Gory une importante commande dont le montant fut réglé par un chèque de cinquante mille francs. Assez troublé par ce petit papier qui représentait une si grosse valeur et dont il était responsable, le père Lorient le plaça soigneusement entre deux feuillets d'un registre qu'il posa devant lui, afin de ne le point perdre des yeux; il répétait:
— Ah! par exemple, si je venais à égarer ce chiffon-là...
Il hochait la tête et grommelait des paroles vagues dans le grillage de la caisse. Diverses plaisanteries furent émises:
— Si vous avez peur de le perdre, monsieur Lorient, donnez-le-moi.
Ou:
— Ah! ce n'est pas vous, mon pauvre monsieur Lorient, qui recevrez jamais une machine comme ça.
Des lors, le père Lorient fut soucieux et visiblement inquiet, pour le plus grand plaisir de ses collègues. Dans le courant de l'après-midi, il dut s'absenter quelques instants; alors, un vendeur, nommé Bonnet, s'avisait d'une farce qui lui parut très drôle: il ouvrit le registre, prit le chèque, remplaça le livre et regagna prestement sa place, le papier dans sa poche, en murmurant:
On va voir la tête du père Lorient. Les patrons ne sont pas là aujourd'hui, et, comme on ne fait pas la caisse ce soir, je ne lui remettrai son chèque que demain matin.
Sournoisement guetté par le personnel, le vieux caissier revint. D'abord, il ne remarqua rien d'anormal, mais quand, dix minutes plus tard, il entra ouvrit le registre, le père Lorient devint brusquement très pâle; d'une main qui tremblait, il le feuilleta dans tous les sens, déplaça ses livres, bouleversa ses factures, puis bégaya:
— Il n'est plus là... Je l'ai perdu... le chèque... le chèque de cinquante mille francs...
Autour de lui, les employés affectaient de ne prêter aucune attention à ses recherches. Bonnet dit négligemment:
— Mais non, mais non, monsieur Lorient, vous allez le retrouver.

La plaisanterie réussissait à merveille; le caissier, nerveux, reprenait les registres, les explorait page à page, avec des mouvements saccadés et de gros soupirs douloureux; ses paupières battaient violemment; un tremblement agita ses lèvres; il percevait les secousses précipitées de son cœur qui lui meurtrissait la poitrine. Il finit par dire:
— Si on me l'a pris, il faut me le rendre tout de suite. C'est une blague idiote et malhonnête.
Les employés se recrièrent. Bonnet protesta avec une grande dignité:
— Voyons, monsieur Lorient, pensez-vous qu'on s'amuserait à cacher un chèque de cinquante mille francs? On n'est pas des gosses.
— Bien sûr, ajoutèrent les autres.
Un morne accablement envahissait le père Lorient. Sans courage pour continuer ses recherches, il demeura immobile, enfoncé dans son fauteuil, la tête inclinée sur la poitrine, et balbutiait:
— Je n'ai jamais eu une erreur dans ma caisse... Jamais une seule... depuis quarante ans... Maintenant, on va dire que je suis un voleur...
Groupés autour de lui, par dérision, les employés le conseillaient.
— Moi, à votre place, disait l'un, j'avertirais tout de suite les patrons qu'il manque cinquante mille francs dans la caisse.
— Si vous ne voulez pas être arrêté, ajouta un autre, vous feriez bien de filer à l'étranger dès ce soir.
Plusieurs murmurèrent:
— Pauvre père Lorient! Tout de même, après quarante ans, vous n'avez pas de chance.
Une larme coula sur le visage du caissier.
— Si on lui rendait son chèque? proposait un commis apitoyé.
— Mais non, demain matin, décida Bonnet qu'enchantait l'aventure.
Jusqu'au soir, le père Lorient, livide, ne cessa de chercher partout le chèque de cinquante mille francs. A sept heures et demie, Bonnet dit:
— Nous n'allons pas rester là jusqu'à demain sous prétexte que vous avez perdu votre chèque.
[A huit heures, les employés s'en allèrent, laissant seul le père Lorient qui fouillait ses registres pour la centième fois.
Le lendemain, ils l'attendirent, pour lui remettre le papier. Le vieux caissier était en retard.
— Je suis sûr qu'il n'a pas fermé l'œil de la nuit, dit Bonnet.
Le père Lorient, en effet, n'avait pas dormi et, le matin il s'était tiré dans la tête deux balles de revolver.
Maurice DARIN.

Le complot de Constantinople

On assure que le total des arrestations faites tant à Constantinople qu'en province ne dépasse pas quarante. On croit qu'il n'y a pas d'autres députés sérieusement compromis que Riza Nour, représentant de Sinope.
La cour martiale de Constantinople jugera les détenus.
L'arrestation du député de Sinope a été provoquée par les dénonciations d'un affilié. Mais depuis deux mois la police surveillait Riza Nour, chez qui on aurait découvert des papiers compromettants.
Les autres personnages arrêtés sont un officier de gendarmerie et quelques affiliés de Brousse, Sivas et Samsoun. L'association avait des sections à Constantinople et en province; les principales étaient dirigées par Riza Nour et l'ex-général Moustafa Natik, qui a été également arrêté. Kemal, actuellement à Paris (dont le vrai nom est Ahmed Fehon), est l'organisateur de l'association sous la présidence de Chérif pacha, et avec la complicité de la femme de Chérif, princesse égyptienne, fille de Halim pacha, extrêmement riche. Kemal a été dénoncé comme espion d'Abdul Hamid, sous l'ancien régime.
Le projet de l'association sous le titre « Réformes fondamentales », était de faire de grandes manifestations durant le mois du Ramazan pour réclamer la stricte observance du Chériat et provoquer une contre-

révolution par un soulèvement général. Elle a commencé depuis janvier dernier de travailler les agents et fonctionnaires hors cadres en répandant des exemplaires du journal « Mechroutiet », en introduisant en Albanie une déclaration invitant les troupes à abandonner leurs armes et à se joindre aux rebelles contre le gouvernement. Mais l'enquête établit que ni le nombre ni les aptitudes des affiliés ne permettaient de réaliser ce plan.
La nouvel de l'arrestation de Ahmed, un des fils d'Abdul Hamid, et de l'inculpation des députés albanais Ismail Kemal, Mufid et Ibrahim n'a pas de fondement.

Des beautés de la boxe

Un collaborateur du « Figaro », M. Georges Dupuy, qui a assisté au fameux match de boxe entre Jeffries et le nègre Johnson, en donne la description suivante, qui vaut d'être reproduite, malgré ce qui a déjà été publié.
... Deux heures vingt. — ... Les deux hommes sont en présence. Un silence immense plane sur le cirque. Jeffries est énorme, velu, farouche; une calvitie prononcée découvre son grand front. Il porte un caleçon à mi-cuisses, bleu-ciel, avec une écharpe tricolore. Il frappe le plancher de son pied massif. Sa garde est basse et allongée.
Quant à Jack Johnson, c'est une admirable statue noire. Il est beaucoup plus léger d'aspect, bien que de même taille que son antagoniste. Ses épaules aux contours pleins, ses pectoraux, ses bras, ses jambes sont d'une beauté parfaite. Ses chevilles sont minces. On sent qu'il est doué d'une grande force et d'une grande agilité. Son crâne rond et quel que peu protubérant est rasé de très près; le blanc de ses grands yeux est extraordinairement brillant, son regard calme; il sourit en montrant de larges dents aurifiées qui étincellent dans la lumière ardente.
Les premières reprises sont lentes; les deux ennemis s'observent, étudient la puissance respective de leurs coups. Un revers rapide de Jeffries amène le premier sang à la lèvre supérieure du noir. Le reste des trois minutes se passe en des corps-à-corps dans lesquels chacun cherche à placer de durs « crochets » à la poitrine.
Les reprises suivantes précèdent mieux la bataille. Le nègre, sa lèvre cautérisée, est frais et dispos. Il danse devant son colosse adversaire, lesté et souple comme un léopard, évitant tous les coups du blanc et lui assénant, quand il veut et où il veut, des « directs » courts, foudroyants, du bras droit et du bras gauche. Les gants de Johnson sont déjà englués de sang. Jeffries, à la septième reprise, a le front et la joue gauche largement ouverts, de grands filets écarlates coulent de ses blessures, son nez est sanguinolent, l'œil gauche est à moitié clos. Allons! la gloire de l'invincible champion s'en est allée. Il a vieilli et trouvé son maître... Le noir Jack sourit, tout en boxant, interpelle joyeusement des amis, groupés sur les estrades. Le public américain, ce public qui lynche et brûle les nègres, est muet, désarmé, déconfit, attristé, stupéfait. L'idole des Yankees n'est pas à son affaire. Pas une goutte de sueur ne perle sur le dos du noir, malgré la chaleur torride.
Vers la dixième reprise, Jeffries est déjà « groggy », il titube un peu. Le géant invincible d'autrefois fait montre d'une maladresse insigne. Pas un de ses coups n'est effectif. A présent, il baisse vers la toile du ring sa pauvre face déchirée, crache du sang à pleine bouche, et, quand il peut, se pend aux épaules de Johnson pour de longues périodes. L'autre semble tolérer ces trêves, rompt doucement, de ses bras aux longs muscles, l'étreinte du colosse, mais, aussitôt libre, il décoche sur le visage en bouillie un « swing » qui ébranle le malheureux Jeffries du haut en bas.
Pendant la minute des repos, le « chaudronnier de Californie » ne reprend pas son souffle; ses aides le lavent et le massent. On lui fait avaler des drogues. J'entends qu'on demande de l'oxygène à tous les échos. Corbett, son principal entraîneur, lui crie des choses dans l'oreille, sous l'ombre de l'écran. James-J. Jeffries n'entend rien. Le nègre, dans son coin, continue à sourire; on l'entend doucement, pour la forme, avec des serviettes aromatisées; mais il est très

occupé à serrer des mains et à envoyer des saluts.
Au quinzième round, toujours sous le soleil implacable, Johnson, maître de la situation, cherche à achever son homme. Un terrible « jab » du bras gauche, dans la région du cœur, coup dont le bruit mat parvient jusqu'à nous, a accompli l'exploit. Jeffries, pour la première fois au cours de sa carrière, tombe de tout son long, comme un arbre abattu. Il est couvert de sang, pitoyable à voir. Ce sang a giclé jusque sur ses cuisses.
Debout, en garde, agressif, sans une marque sur le corps, Johnson attend que son adversaire se relève. L'arbitre compte les secondes à voix haute: « four... five... six... seven... eight... » L'homme, lentement, se retourne sur le ventre, remonte un genou... le voici sur ses pieds, enfin, chancelant, les bras au long du corps... « Pang!!! » on a entendu le coup, cette fois encore... une étoile de sang a jailli; le lourd boxeur, à nouveau, choit inanimé dans les cordes. Les dix secondes sont comptées. Il est vaincu.
C'est alors que Jack-Arthur Johnson, le nègre, dont le vieux père fut esclave en Louisiane durant quarante ans, se baissa, prit sous les épaules le gros homme évanoui et le releva avec beaucoup de sollicitude.

LA TOUR PENCHÉE

Les campaniles ne vont plus. Le « Messaggero » donne de mauvaises nouvelles de la tour penchée de Pise. Une commission d'ingénieurs et d'architectes, chargée de surveiller ce monument célèbre a constaté qu'en vieillissant il s'inclinait davantage vers le sol. En 1829, deux Anglais dont on ignore les noms, avaient mesuré l'angle de la tour et établi qu'elle penchait de 86 millimètres et demi par mètre; elle penche aujourd'hui de 92. Comme elle a 54 mètres de haut, son sommet se projette maintenant à 4 mètres 86 hors de sa fondation, c'est-à-dire à 70 centimètres plus loin qu'en 1828.
Cet édifice a été construit par Bonanno de Pise, aidé d'un certain Guillaume d'Innsbruck, dans la seconde moitié du douzième siècle, (ou plutôt il fut bâti partiellement à cette date. Il resta inachevé pendant un siècle et demi et ne fut complété qu'en 1340 par Thomas Pisano, fils d'André le fameux sculpteur. Les archéologues italiens considèrent que l'inclinaison s'est produite de très bonne heure, au temps même où Bonanno dirigeait la construction et c'est pour cette raison que les travaux auraient été interrompus. Thomas de Pise aurait eu la hardiesse de les reprendre en voyant que, depuis un siècle et demi, le mouvement n'avait pas continué.
Si une nouvelle inclinaison s'est produite à une époque plus moderne, il faut sans doute l'attribuer au tremblement de terre de 1834 et à l'imprudence des architectes (naturellement!) qui, en 1839, jugèrent intelligent de creuser des tranchées autour des fondations. On a déjà décidé que les deux plus grosses cloches, l'« Assunta » et le « Crocifisso », qui pèsent chacune quatre tonnes, ne seraient plus sonnées. Les autres, plus petites, continueront à annoncer les offices, mais on ne les sonnera plus à la volée, on les tintera au marteau. L'archevêque de Pise s'est déclaré prêt à ratifier toutes les mesures nécessaires à la conservation de la tour.
On espérait un peu que les Anglais inconnus, qui ont pris, en 1829, les mesures de la tour, n'avaient pas calculé avec une extrême précision et que l'inclinaison récente n'était pas aussi forte qu'on le croyait. L'ambassadeur d'Italie à Londres a pris des renseignements; ces Anglais s'appelaient Cresy et Taylor; leurs dessins n'ont été publiés qu'en 1859 par Raneiro Grassi; on ne sait rien, d'ailleurs, ni de leurs personnes, ni de leurs travaux; ils ne faisaient partie d'aucune académie, ni d'aucun corps savant. Mais, comme les mesures qu'ils donnent du campanile se trouvent rigoureusement exactes sur tous les points que l'on peut contrôler (hauteur, circonférence, etc.), il y a lieu de croire qu'ils ne se sont pas trompés davantage sur le reste et que la tour a réellement fléchi depuis quatre-vingts ans.

BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)
LA CHAUX-DE-FONDS
Cours des Changes, le 23 Juillet 1910.

Nous sommes, sauf variations importantes,

	Esc.	Acheteurs	Cou.
	o/10	moins	à
France			
Chèque Paris et papier court		100.12 1/2	
30 jours acceptations fran-	3	100.12 1/2	
caises, minimum			
2 mois	3	100.23 1/2	
3 mois	3	100.30	
Chèque			
Court		25.24	
30 jours	3	25.24	
acceptations an-			
glaises, mini-			
2 mois	3	25.25 1/2	
3 mois	3	25.27	
Chèque Berlin, Francfort s/M			
et papier court		123.40	
30 jours	4	123.42 1/2	
acceptations alle-			
mandes, mini-			
3 mois	4	123.50	
3 mois	4	123.60	
Chèque Gènes, Milan, Turin			
et papier court		99.50	
30 jours	5	99.55	
2 mois	5	99.70	
8 mois	5	99.85	
Chèque Bruxelles, Anvers			
Traites non acc., bill., mand.	4	99.73	
3 et 4 chiffres			
2 à 3 mois, traites acc., min.	3 1/2	99.85	
fr. 5000			
Chèque et court		309.15	
Traites non acc., bill.,			
mand., 3 et 4 chiffres	5	209.15	
2 à 3 mois, traites acc.,			
min. Fl. 2000	5	209.15	
Chèque et court		105.03 1/2	
Petits effets longs	4	105.03 1/2	
2 à 3 mois, 4 chiffres	4	105.10	
Chèques		5.19	
Papier bancaire (premières	1 1/2	5.18 1/2	
et secondes	3		
Jusqu'à 3 mois			
Billets de banque français		100.10	
allemands		123.37 1/2	
russe		2.66	
autrichiens		104.95	
anglais		25.21	
italiens		99.40	
américains		5.18	
Souverains anglais (poids gr. 7.97)		25.17	
Pièces de 20 mk (poids m. gr. 7.95)		123.37 1/2	

Fête cantonale de Gymnastique, au Locle

Café de la Place

anciennement HOTEL des TROIS-ROIS
Local de La Fédérale et de la Musique Militaire
Grande Salle pour Sociétés et Familles.
Billard. — TÉLÉPHONE —
Se recommande. Henri Devin.

455 TÉLÉPHONE **Coiffure**
M^{me} et M^r
DUMONT p^r Dames et Messieurs
10, Rue du Parc, 10

HORLOGERIE ::: BIJOUTERIE
SIMON GRUMBACH
2, Rue du Marché, 2 4576
GRAND CHOIX DE MONTRES EGRENÉES
BIJOUTERIE EN TOUS GENRES
Prix modérés

Attention!
Nous avons l'avantage d'informer nos clients, amis et connaissances, que nous venons d'établir à
GENÈVE, Quai de St-Jean 20
sous la raison sociale
LES FRÈRES BREGUET
où nous nous occupons des spécialités qui ont fait la réputation de notre nom, soit:
Machines pour la Boîte de montres, les Assortiments, les Pendants, etc.
Veuillez prendre note de notre adresse et du fait que, ayant donné notre démission de la Société Anonyme Breguet Frères & Cie, nous ne nous en occupons plus, ni comme directeurs, ni comme actionnaires, bien qu'elle ait conservé notre nom.
Veuillez n'acheter aucune machine sans avoir vu les nouveaux types que nous avons actuellement en travail, et adresser toutes vos demandes à l'adresse ci-dessus.
13778

MEUBLES

A vendre, pour cause de départ, des tables en marbre, chaises, glaces, pendules, stores, draperies, lyres à gaz avec robinets pour fondues, lanterne à gaz, potager à gaz et à bois, avec four, porte-voix et divers autres objets meublant le Café de l'Espérance, rue Daniel-JeanRichard 11. S'y adresser jusqu'à fin courant. 13718

On demande à louer pour de suite deux chambres

si possible contiguës, ou dans la même maison, dont une indépendante et non meublée, pour y travailler un métier propre et tranquille, et l'autre meublée. Paiement d'avance et long bail suivant entente; très pressant. — Ecrire sous chiffres G. 3675 C., à Haasenstien et Vogler, Ville.

Baume Miraculeux
(merveilleux) ST-FRIDOLIN 9774
(Après recette d'un couvent)
à 40 cent., par douzaine 3 et 4 fr. franco; en flacons ovales 5 fr. franco. Ue-6036-F
St. Fridolin Wunder-Balsam
Reischmann, pharmacie, Nâfels (Glaris).

Régulateurs soignés. Carillons
Prix très avantageux
F.-Arnold Droz, Jaquet-Droz 39.

44 FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

Amour de jeune fille

PAR
M^{me} E. CARO

Il eut un petit ricanement :
— Pas d'argent, bien entendu... entre amis; non! Mais je serais très récompensé par... un baiser. Ça va-t-il ?
— Elle se jeta brusquement en arrière :
— Excusez-moi, monsieur Lassagne... une fille doit garder ses baisers pour sa mère.
— Tous?... Vraiment!... Allons! je vois qu'on est encore dure pour ce pauvre Arsène... Il faudra bien pourtant faire la paix un jour; j'y mettrai de la patience, car vous êtes devenue diantrement jolie, mademoiselle Lise.
Il fit claquer sa langue contre sa joue avec cette gaminerie qu'elle connaissait de longue date et compléta la pantomime par deux ou trois grimaces de son répertoire.
La vieille Françoise intervint à propos :
— Sans vous commander, m'sieur Arsène, si vous passiez en rentrant chez le médecin... M'est avis que la pauvre dame a besoin de ses soins...
— Bon! bon!... je file... A bientôt, mademoiselle Lise... Sans rancune, hé!
Il s'en alla avec ce mouvement de l'épaule et ce déhanchement bizarre qui lui étaient particuliers.
Madame Dauny, débarrassée de ses vêtements mouillés, enveloppée de linge sec et entourée de bouteilles d'eau chaude, commençait à se réchauffer. Pendant la nuit, elle fut prise d'une fièvre intense; les efforts réunis de Lise et de Françoise suffisaient à peine à la maintenir. Elle délirait et le médecin se montra inquiet.
Le jour suivant fut mauvais, et, vers le

soir, la toux et un redoublement de fièvre accusèrent les symptômes d'une fluxion de poitrine. Le délire était permanent, et ce terrible délire de la fièvre semblait à Lise dans un coin, elle lui parla doucement avec la déférence d'autrefois. La raison était revenue, et son extrême faiblesse l'empêchait seule de relater ses souvenirs. Le prêtre, que Françoise était allé chercher, arriva; elle se confessa avec une pleine possession d'elle-même et une grande foi, cette foi des simples d'esprit qui n'ont jamais discuté ni douté et qui emportent intact leur héritage, tel qu'il leur fut transmis dans le berceau. Quand ce fut fini, elle appela Lise de nouveau, et prenant sa main tout humide de larmes entre ses doigts alourdis, elle la pressa sur ses lèvres et murmura :
— Ma bonne fille!
Lise éclata en sanglots; il y avait des années que sa mère ne lui avait dit une douce parole; ces trois mots furent sa récompense; tout son cœur se fonda.
Madame Dauny était tombée dans un assoupissement, agité de rêveries, interrompu à tout instant par la toux qui lui déchirait la poitrine.
Lise épiait anxieusement le lever du jour dans l'espoir d'une accalmie après les heures toujours plus fatiguées de la nuit. Quand les premiers rayons filtrèrent entre les rideaux, la malade se souleva et promena autour d'elle un regard ennuyé, perplexe; ses traits avaient repris l'expression découragée qui avait été celle de toute sa vie :
— Il faudra tout ranger, dit-elle d'une voix embarrassée... tout mettre en ordre.
— Que dis-tu mère ?
Madame Dauny continua en mots hachés, décousus :
— Tu auras soin... bien soin de lui, de ton frère... quand il reviendra.
— Nous serons deux pour le soigner, mère. Elle ne sembla pas entendre et se laissa retomber en arrière, comme si elle voulait dormir; l'oppression augmentait; elle murmurait des mots inintelligibles mêlés à des prières.

La force lui manquait, elle resta quelques instants silencieuse, puis elle fit plusieurs questions avec beaucoup de calme, et ayant aperçu madame Werner, qui se dissimulait dans un coin, elle lui parla doucement avec la déférence d'autrefois. La raison était revenue, et son extrême faiblesse l'empêchait seule de relater ses souvenirs. Le prêtre, que Françoise était allé chercher, arriva; elle se confessa avec une pleine possession d'elle-même et une grande foi, cette foi des simples d'esprit qui n'ont jamais discuté ni douté et qui emportent intact leur héritage, tel qu'il leur fut transmis dans le berceau. Quand ce fut fini, elle appela Lise de nouveau, et prenant sa main tout humide de larmes entre ses doigts alourdis, elle la pressa sur ses lèvres et murmura :
— Ma bonne fille!
Lise éclata en sanglots; il y avait des années que sa mère ne lui avait dit une douce parole; ces trois mots furent sa récompense; tout son cœur se fonda.
Madame Dauny était tombée dans un assoupissement, agité de rêveries, interrompu à tout instant par la toux qui lui déchirait la poitrine.
Lise épiait anxieusement le lever du jour dans l'espoir d'une accalmie après les heures toujours plus fatiguées de la nuit. Quand les premiers rayons filtrèrent entre les rideaux, la malade se souleva et promena autour d'elle un regard ennuyé, perplexe; ses traits avaient repris l'expression découragée qui avait été celle de toute sa vie :
— Il faudra tout ranger, dit-elle d'une voix embarrassée... tout mettre en ordre.
— Que dis-tu mère ?
Madame Dauny continua en mots hachés, décousus :
— Tu auras soin... bien soin de lui, de ton frère... quand il reviendra.
— Nous serons deux pour le soigner, mère. Elle ne sembla pas entendre et se laissa retomber en arrière, comme si elle voulait dormir; l'oppression augmentait; elle murmurait des mots inintelligibles mêlés à des prières.

Lise écoutait de toute son âme, cherchant à saisir ses dernières pensées, ses volontés suprêmes. Au bout de quelques instants, madame Dauny rouvrit les yeux et jeta à travers la chambre le même regard préoccupé, avec un plissement de front qui creusait deux grandes rides pitoyables. D'une voix éteinte, haletante, elle soupira :
— Que d'embarras! Seigneur! que de tracas!
— Qu'est-ce, chère maman? Quoi donc ?
— Pour l'enterrement.
On l'entendait à peine; elle tourna la tête vers la ruelle et répéta : « Que d'embarras! » avec un long soupir qui fut le dernier.
XVII
Quand toutes les affaires de la succession eurent été réglées par les soins de M. Werner, il se trouva que Lise et son frère possédaient chacun une somme de soixante mille francs environ, sans compter la petite maison au pignon pointu qui demeura indivise entre eux. Les valeurs constituant la part d'Arthur furent déposées chez un banquier, en attendant sa libération.
Lise se proposait de mener une vie si étroite et retirée que son mince revenu devait lui suffire, lorsque le décès de sa marâtre, mademoiselle Dauterghem, la rendit propriétaire d'un legs de cent mille francs. C'était l'aisance assurée. Après la mort de sa mère, elle avait repris sa petite chambre du pignon et Françoise, désormais établie à demeure, couchait la nuit près d'elle dans la première des mansardes. C'était un arrangement de convenances auquel Lise s'était prêtée à regret; elle avait besoin de solitude, de silence, et fuyait même ses vieux amis. L'arrivée de madame de Feugrix vint faire violence à cette passion de solitude. Il y avait cinq ans que Nicole d'Aureville était mariée et Lise ne l'avait pas, depuis cela, revue. Aussi, son cœur battait d'impatience, tandis qu'assise près de M. Werner sous la véranda, elle attendait la venue de la voyageuse.

A l'Enfant Prodigue

7, Rue Léopold-Robert, 7
La Chaux-de-Fonds

Grande Mise en Vente de Fin de saison de tous les ARTICLES D'ÉTÉ

Très forts Rabais

Complets pour hommes depuis 25 fr.
Complets pour jeunes gens depuis 18 fr.
Complets drap pour enfants depuis 8 fr.
Complets coutil pour enfants depuis 4 fr.
Vestons seuls, Pardessus mi-saison
Jaquettes et Vestons alpaga

Occasion exceptionnelle à profiter de suite!

— Téléphone —
Réclamer notre cadeau très pratique à chaque achat.

2^{me} Feuille **L'IMPARTIAL** 2^{me} Feuille

Pour fr. 4.50

on peut s'abonner à **L'IMPARTIAL** dès maintenant jusqu'à fin décembre 1910, franco dans toute la Suisse.

Un coup de théâtre

Brierre est-il innocent?

Un chemineau se constitue prisonnier et s'accuse du crime pour lequel Brierre a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. — Trop tard, Brierre est mort au bagne.

Une nouvelle déconcertante parvient de Tours : un vagabond s'est présenté, à la gendarmerie de cette ville pour se déclarer l'auteur de la terrible tragédie qui se déroula, dans la nuit du 21 au 22 avril 1901, à Corancez, et au cours de laquelle les cinq enfants du fermier Brierre furent assassinés!

Le père des victimes, accusé, passa devant les assises en décembre 1901, et, malgré ses véhémentes protestations d'innocence, fut condamné à mort.

Peu après, M. Loubet, président de la République, commua sa peine en celle des travaux forcés à perpétuité. Envoyé à la Guyane, Brierre y mourut le 28 mai dernier.

Il convient, évidemment, d'attendre que les dires de l'individu, qui s'est déclaré être l'auteur du quintuple assassinat de Corancez, soient vérifiés. Peut-être est-il fou, peut-être s'est-il livré à une mystification? Néanmoins, sa démarche ne laisse pas d'être très angoissante et il se pourrait que demain Brierre apparût aux yeux de tous comme la victime de l'erreur judiciaire la plus effroyable.

Voici la dépêche qui est parvenue de Tours :

« Hier matin, s'est présenté à la gendarmerie de Tours un vagabond exerçant la profession de chiffonnier qui déclara se nommer Joseph Bourreau et être âgé de quarante et un ans.

— C'est moi, dit-il, l'assassin des enfants de Brierre; je viens me constituer prisonnier.

D'abord incrédules, les gendarmes ne tardèrent pas à être profondément impressionnés par le récit détaillé que fit le vagabond.

Il raconta qu'étant de passage en avril 1901 à Corancez, il alla demander l'hospitalité dans une ferme. Cinq enfants le reçurent, le firent manger et le menèrent dans une grange pour qu'il y passât la nuit.

Lorsqu'il crut les petits endormis, il s'arma d'une hachette et d'un couteau de cuisine, pénétra dans la chambre, ouvrit la gorge aux quatre plus jeunes, puis, après avoir soutenu une lutte avec l'aînée, l'assomma à coups de hachette.

Il fouilla ensuite les meubles, mais fut surpris par Brierre, qu'il frappa d'un coup de couteau.

Il s'enfuit à travers la campagne, laissant dans la grange son ballot de chemineau, et jeta son couteau dans le fumier.

Il déclara, en outre, qu'avant de rentrer dans la ferme, il avait fait absorber un poison au chien de garde.

Pris de remords, après la condamnation de Brierre, il tenta plusieurs fois de se suicider. Dernièrement, il essaya de se tuer, mais ne se fit qu'une blessure profonde au bras, dont il garde encore la trace.

Fouillé, Bourreau fut trouvé porteur d'un revolver encore chargé de trois balles.

Le parquet a ouvert une enquête pour vérifier son identité et ses assertions. Il a été maintenu en état d'arrestation.

Brierre s'est toujours dit innocent

Nous avons dit plus haut que Brierre n'avait jamais cessé, ni au cours de l'instruction, ni pendant le procès, de protester de son innocence. Lorsque, après sa condamnation, il fut déporté à la Guyane, il persista pendant de longues années à nier être un assassin.

Et le 28 janvier de l'année dernière, il demandait à Me Alcide Delmont, du barreau de Paris, de réclamer la révision de son procès. A l'appui de sa requête, il avait rédigé un mémoire.

Les affirmations contenues dans ce document sont pour le moins troublantes si on les rapproche de celles du chemineau Bourreau.

C'est ainsi que celui-ci affirme avoir frappé Brierre d'un coup de couteau au bras. Or, le forçat qui, du reste, on l'a constaté, portait la blessure en question, raconte comment il la reçut en luttant contre l'homme qu'il avait surpris en rentrant chez lui.

D'autre part, le sac et le couteau auxquels Bourreau fait allusion dans sa déclaration ont été parfaitement retrouvés sur le fumier où il dit les avoir jetés.

Voici dans quels termes Brierre en parle dans son mémoire :

« Ces objets ont été trouvés entre un tas de terre et un mur, à droite, en entrant dans la

cour. La perquisition a été faite par la gendarmerie et quatre hommes requis à cet effet. »

Mais les protestations du forçat restèrent non entendues et il est mort sans qu'on ait accepté de reviser son procès.

Deux mois avant son décès, il écrivait encore à sa fille aînée, Mme Andréoletti :

Cayenne, 1^{er} mars 1910.

Ma chère fille,

Je t'écris ces quelques mots pour te donner de mes nouvelles. Ma santé n'est toujours pas brillante, je suis toujours à l'hôpital, mais, d'ici quelques jours, je demanderai à sortir.

Je ferai mon possible et, en travaillant, mes forces reviendront plus vite.

On m'a changé de pénitencier pour le changement d'air, mais, jusqu'à l'heure qu'il est, ça n'a pas fait grand progrès; il n'y a que quelques jours que je suis à l'hôpital de Cayenne.

Dans ta dernière lettre, tu me dis que Joseph a été voir Me Delmont et qu'il lui avait dit qu'il m'écrirait pour me mettre au courant de l'affaire. Jusqu'à présent, je n'ai encore rien reçu; tu me dis aussi que l'affaire va pour le mieux. Je le crois et je me fais une raison; je sais que cela ne peut pas se faire en si peu de temps, mais je m'ennuie quand même de ne rien recevoir.

S'il y a quelque temps que Joseph a été voir Me Delmont, je le conseillerai d'y aller et en même temps il lui donnerai mon adresse.

Car je ne peux pas lui écrire en même temps qu'à toi. Je ne peux écrire qu'une lettre par mois, ou il faut que j'aie en réclamation, et, étant hospitalisé, je ne peux pas.

Je ne vois rien autre chose à te marquer pour le moment.

J'espère que ma lettre vous trouve tous les trois en bonne santé. Je finis en vous embrassant de bon cœur. Embrassez bien le petit André pour moi.

Bonjour à tante Marie, et bonne santé.

Votre père, Brierre. 32,023.

Signalons enfin le fait suivant, qui n'est pas le moins troublant de cette affaire :

Quelques jours après l'arrestation de Brierre, le juge chargé de l'instruction de l'affaire recevait une lettre où un chemineau s'accusait du crime : « C'est moi, disait-il, qui ai assommé les cinq enfants de Brierre. Je regrette de n'avoir pas tué le père. »

Les impressions de Me Delmont

C'est sans surprise, mais non sans une visible émotion, que Me Alcide Delmont, qui défendit la cause de Brierre avec tant de dévouement et d'éloquence, prit connaissance des télégrammes contenant les aveux de Bourreau :

— J'ai toujours été convaincu, a-t-il dit, de l'innocence de Brierre. Cela ne veut pas dire que je sois dès à présent persuadé de la sincérité de Bourreau. Mais puisqu'un individu s'est constitué prisonnier, en déclarant être l'assassin des enfants de mon malheureux client, il importe que les aveux qu'il vient de faire à la gendarmerie de Tours soient analysés de très près.

« Dès maintenant, deux détails me frappent dans les déclarations de Bourreau. Il dit qu'il était armé d'une hachette. Or, en consultant le rapport du médecin légiste, le docteur Dufloy, on constate que les enfants de Brierre sont morts des coups reçus à la tête, provoquant des blessures telles qu'une hachette aurait pu, en effet, les déterminer. »

D'autre part, Bourreau dit avoir jeté son couteau dans la cour de la ferme, et il est exact, en effet, qu'on y a trouvé un couteau que Brierre a affirmé ne pas être sa propriété. Jamais on ne put faire la preuve contraire sur ce point. »

Dans un mémoire adressé du bagne au président de la Ligue pour la défense des droits de l'homme et du citoyen, Brierre a fait le récit suivant :

Je ferme au verrou la porte donnant sur la rue; je traverse la cour et me dirige vers la maison.

« En y arrivant, j'allais me baisser pour prendre la clef à sa place habituelle, quand je me trouvai en présence d'un individu qui me frappa à coups de couteau. »

« Tout en parant les coups, je parvins à le saisir par la manche de son gilet. Une lutte s'engagea. Au moment où j'allais le terrasser, je reçus à la tempe gauche un violent coup qui me fit perdre connaissance. Ce coup ne pouvait m'avoir été donné que par un second individu qui, selon mon opinion, était dans la maison. »

Il reste donc à savoir, au cas où Bourreau serait bien l'auteur de la boucherie de Corancez, s'il a agi seul ou avec un complice.

Quant à Me Delmont, sa conviction de voir un jour éclater l'innocence de Brierre demeurera la même, toujours!

Nouvelles étrangères

FRANCE

Venez vite, on va rire!

Sous la conduite du petit Louis Baudouin, — un gamin à la mine éveillée qui vient d'atteindre sa dixième année — Roger Chatolant, onze ans; Gabriel Magnin huit ans, et Armand Dieux, douze ans, exploraient hier soir, les arbustes de la rue de la Mouzaïa, à Paris, à la recherche de nids d'oiseaux. Le petit Louis marchait en avant, en sifflant l'air d'un refrain à la mode.

Soudain, à l'angle de la rue du Progrès, il aperçut, déposé contre un mur, un petit paquet proprement ficelé. Il se baissa et l'examina. Sous l'enveloppe de papier il trouva quatre cartouches entourées d'un cordon...

— Eh! les amis, venez vite! cria-t-il, en appelant ses camarades, on va rire. Je viens de trouver de beaux pétards.

En un instant Chatolant, Magnin et Dieux eurent rejoint leur chef de file.

N'ayant pas d'allumettes pour enflammer le cordon, le petit Louis ramassa un gros clou, l'introduisit dans une des cartouches et prenant une grosse pierre, frappa sur la tête du clou. Une terrible explosion se produisit bientôt.

Sur le sol, les quatre mioches gisaient, évanouis, les vêtements en lambeaux, le corps couvert de sang.

L'infortuné Louis Baudouin avait les deux mains emportées; Roger Chatolant avait le bras droit brisé; Gabriel Magnin portait une plaie à la tête et de multiples blessures au bras et aux jambes; Armand Dieux, enfin avait le cuir chevelu déchiqueté.

Le petit Baudouin dut être transporté sans retard à l'hôpital Saint-Louis. Il faudra, sans doute, l'amputer des deux mains.

ALSACE-LORRAINE

Scène de cannibalisme.

Devant le tribunal des échévins de Wissembourg vient d'être jugée une peu banale affaire de coups et blessures. Le lundi de Pentecôte plusieurs cultivateurs d'Oberseebach étaient allés voir les courses hippiques de Wissembourg et sur le chemin du retour ils firent ensemble une escale dans un débit. La boisson échauffa les cerveaux et une querelle éclata. Le nommé Schell asséna un coup de bouteille sur la figure d'un contradicteur et alors il fut attaqué par tous les autres assistants. Se sentant trop faible, Schell se mit à mordre à belles dents et il blessa ainsi sérieusement cinq adversaires. Un de ces derniers nommé Wille, qui avait eu l'oreille fort entamée, riposta à son tour à coups de dents et Schell y laissa le bout de son nez.

Le tribunal n'a pu établir les circonstances précises de cette bataille à coups d'incisives. Il a, par contre, reconnu que Schell mordit le premier et lui a octroyé cent francs d'amende et vingt jours de prison. Wille a eu 75 francs d'amende et quinze jours de prison.

ANGLETERRE

Décoré de 16,000 boutons.

Un concours d'ânes de maraîchers a eu lieu à Crystal-Palace, à Londres.

Le tableau était on ne peut plus original. Dressés, des faveurs attachés aux poils des oreilles et même parfumés, les petits ânes emplissaient l'air de joyeux hi-hans.

Mais ce n'est pas tout. Comme leurs ânes, les maraîchers, eux aussi, rivalisaient de splendeur. Il est un fait acquis dans cette confrérie, que plus on est « un gros légume », plus on doit porter de boutons sur ses vêtements.

Le maraîcher le plus admiré fut Henry Croff, à juste titre surnommé le « Pearly King ». Son veston était orné de six mille boutons, et son pantalon et son gilet de cinq mille chacun, soit un total de seize mille boutons!

La grève du North Eastern.

La grève des employés de la compagnie des chemins de fer du North Eastern s'est terminée à la suite d'un grand meeting tenu jeudi soir à Newcastle. Les grévistes ont accepté les conditions de la compagnie.

Cette brusque décision est due à l'attitude très ferme du secrétaire de la « Société amalgamée des employés des chemins de fer », M. Williams, qui a déclaré que la grève était illégale et que son syndicat ne soutiendrait pas les grévistes.

Un comité a été aussitôt formé et se sont trois membres, M. Williams en tête, se sont rendus aux bureaux de la Compagnie, et, au nom des grévistes, ont accepté les conditions dictées par les directeurs.

On s'en réjouit d'autant plus en Angleterre que jusqu'à jeudi après-midi le mouvement de grève s'était étendu et que ses conséquences désastreuses avaient augmenté dans des proportions considérables, car il avait réduit au chômage environ 70,000 travailleurs. Sur ce chiffre les cheminots comptaient pour 25,000, les autres étaient des mineurs, des dockers, des pêcheurs, des employés des grandes usines de la métallurgie, etc.

Chance miraculeuse.

La marine anglaise vient d'échapper miraculeusement à un deuil et à une catastrophe épouvantable.

La flottille des contre-torpilleurs anglais manœuvrait au large des côtes ouest de l'Irlande, lorsque survint un brouillard intense, au point que les navires perdirent tout contact, et que même sur chacun d'eux on ne pouvait voir à deux pas. La flottille avait perdu sa route, et chacun des contre-torpilleurs avançait à l'aveuglette dans l'inconnu.

L'inconnu, c'étaient les rochers de Garnish, sur lesquels infailliblement tous les navires allaient s'effondrer. Deux d'entre eux n'étaient plus qu'à quelques encablures des récifs, lorsque, soudain, le brouillard se leva et l'horrible danger apparut. L'ordre fut immédiatement donné de renverser la vapeur et de faire machine en arrière.

Quelques secondes de plus et la marine britannique eût subi un désastre formidable, comme on n'en a enregistré dans aucune flotte au monde depuis de longues années.

ÉTATS-UNIS

Accident d'artillerie.

Ainsi qu'une dépêche l'annonçait hier, au fort Monroe, en Virginie, au cours de manœuvres d'artillerie, la culasse d'un canon a sauté, causant la mort de dix artilleurs et en blessant sept autres.

La catastrophe s'est produite à onze heures du matin. L'artillerie procédait à des manœuvres consistant à empêcher une flotte imaginaire de remonter le Potomac et d'atteindre Washington. D'énormes cibles mouvantes remorquées en rade de Hampton, à quatre milles de distance, figuraient les cuirassés.

De nombreux officiers assistaient aux manœuvres, qui font partie d'une série d'exercices gradués pour la défense des côtes. Soudain, par suite de l'explosion prématurée d'une gargousse avant la fermeture de la culasse, un canon de 300 millimètres de la batterie Deroussy éclata. Huit artilleurs furent tués sur le coup, deux autres, mortellement blessés, expirèrent peu après; sept autres sont atteints plus ou moins grièvement. Détail navrant, les femmes et les enfants de plusieurs des malheureuses victimes assistaient, de loin, aux tirs, au moment de la catastrophe.

Dans les Cantons

Acte de probité.

BERNE. — Un de ces derniers jours, un jeune homme originaire de Mettemberg, employé dans un hôtel de Lucerne, et en congé pour une quinzaine de jours, revenait de Tavannes à Courrendlin par chemin de fer. A peine dans le wagon, où il se trouvait être l'unique voyageur, il remarqua une volumineuse enveloppe jaune sous une banquette. L'idée lui vint d'en examiner le contenu et, à sa stupéfaction, il découvrit douze billets de cent francs dans l'enveloppe.

Arrivé en gare de Malleray, notre brave jeune homme remit le tout au chef de gare qui venait de recevoir un télégramme de Tavannes, le priant de visiter le wagon afin d'y rechercher l'enveloppe égarée.

Nous ignorons quelle récompense cet honnête jeune homme a reçue pour son acte de probité, mais par le temps qui court, des faits de ce genre sont assez rares pour qu'ils méritent d'être signalés.

Arrestation mouvementée.

L'auteur du cambriolage opéré récemment à la gare de Bienne du funiculaire Bienne-Evilard a pu être arrêté. C'est un jeune récidiviste nommé Tschanz.

Comme on le prévoyait, c'est le vélo volé qui l'a fait découvrir. Il avait mis ce vélo en gage au Landeron et en avait volé à un autre qu'il vendit à Gléresse, où le propriétaire de ce dernier arriva pendant que le vaurien y était encore. Voyant la tournure que prenait son affaire, Tschanz s'empressa de déguerpir et alla se jeter au lac. On put le retirer, non sans peine, pour le remettre au gendarme de Douvane. Celui-ci le dirigea sur Bienne en chemin de fer et pendant le trajet Tschanz fit une seconde tentative de suicide, que son gardien empêcha d'aboutir.

Le « Journal officiel » du tir fédéral.

On écrit au « Démocrate » : Je me suis abonné au « Journal officiel du Tir fédéral de 1910 », car j'ai des sentiments patriotiques et j'aime encore mon fusil. J'espérais que la « Festzeitung », comme ils disent, m'apporterait quelque bel article écrit en ma langue maternelle, qui est une langue reconnue par la Confédération. Mais bernique! C'est en vain que j'ai cherché quelques lignes en français dans les quatre premiers numéros. Ce matin, j'ouvre le cinquième et encore rien. Décidément, notre langue welsche n'est pas prise en compte sur la place du tir, ou est-ce que nos poètes n'ont plus rien à nous dire quand il s'agit de fête patriotique et de tir? Que ce soit l'une ou que ce soit l'autre cause, je regrette infiniment ce silence, et je veux croire qu'on fait à la « Festzeitung » comme aux bons diners : On réserve les meilleurs morceaux pour la fin.

La fête cantonale de gymnastique au Locle

PREMIÈRE JOURNÉE

Le premier acte de la fête cantonale de gymnastique s'est déroulé ce matin à 9 heures sur la place de l'Hôtel-de-Ville de La Chaux-de-Fonds. Les deux sociétés «L'Antienne» et «L'Abeille» avec «Les Armes-Réunies» pour les accompagner à la gare, escortaient au Locle la bannière cantonale, dont La Chaux-de-Fonds avait le précieux dépôt, depuis 1905.

La pluie, hélas ! la malencontreuse pluie devait contrarier dès le début cette belle fête. Si les membres des Comités qui, au Locle, se sont prodigués depuis des semaines avec une inlassable activité, ont constaté ce matin, avec un désespoir bien compréhensible, l'état déplorable de la température, les gyms, eux, n'en ont pas moins conservé leur belle humeur. La fête cantonale, que le soleil y soit ou pas, n'en est pas moins «leur fête» un temps d'arrêt dans le labeur de chaque jour, puis la juste consécration des longs efforts de «la section» comme aussi du travail individuel des champions du reek, des barres, du cheval-arçon ou des jeux nationaux.

Le train de Neuchâtel arrive en gare bondé, amenant de fortes cohortes de gymnastes du Vignoble et du Val de Ruz. Le cortège de La Chaux-de-Fonds y prend place et le long convoi s'ébranle à l'heure réglementaire.

Le cortège

Vingt minutes après, une brillante fanfare accueille les arrivants en gare du Locle et le cortège s'organise. La ville est magnifiquement pavoisée. Partout de la verdure, des fleurs, des arcs de triomphe «art moderne» d'un goût parfait et d'une ordonnance vraiment originale, des criflammes et des drapeaux d'une richesse et d'une variété peu commune.

La pluie, heureusement vent bien s'arrêter un moment ; elle comprend que nos concours au défilé à travers les rues du Locle n'est nullement nécessaire. Aussi le cortège peut-il circuler autrement que sous une voûte de parapluies, au grand plaisir de toute la population massée le long des rues, en rangs ininterrompus.

Le cortège est superbe. Ouvert par un peloton de gendarmes en grande tenue, il comprend la «Musique militaire», l'«Union instrumentale», la «Musique de tempérance», le corps des cadets, les membres des multiples comités, la commission technique et les membres des divers jurys, enfin de nombreuses sections de gymnastique avec leurs bannières. Pour ces dernières, il a fallu, bien à regret, renoncer au port du maillot blanc, de si gracieux effet sous le soleil, mais impraticable sous la menace perpétuelle des ondées célestes.

Le cortège fait un très long parcours, jusqu'au Quartier-Neuf puis pénètre à la cantine rapidement garnie jusqu'au fond. Après quelques paroles de cordiale bienvenue de M. le préfet Oscar Evard, M. le conseiller aux Etats Arnold Robert, prononce le discours de remise officielle de la bannière cantonale. En voici les passages essentiels :

Discours de M. Arnold Robert, conseiller aux Etats.

La bannière cantonale que nous venons joyeusement en ce jour de fête, confier à nos amis et camarades du Locle, est restée sous notre garde depuis la dernière fête cantonale de gymnastique en 1905. Elle couvre de ses plis et groupe en un solide faisceau l'«Association cantonale neuchâteloise de gymnastique», composée de 33 sections, comprenant 2584 membres, parmi lesquels 669 actifs. A son tour, cette belle association neuchâteloise est un chaînon de la Société fédérale de gymnastique, qui compte 828 sections, 67,167 membres, dont 17,299 actifs.

Nos fêtes cantonales ont le très grand mérite de rapprocher nos gymnastes neuchâtelois, de les unir par le culte de l'amitié, car, il faut bien le reconnaître, les concours fédéraux absorbent de plus en plus les facultés des participants, dont le nombre est trop grand pour que les relations personnelles puissent y trouver leur compte aussi bien qu'autrefois.

Et à cet égard, Messieurs, permettez-moi un souvenir personnel : j'ai assisté à diverses reprises aux assemblées de délégués de la Société fédérale de gymnastique, qui m'ont laissé la meilleure impression. Je me suis demandé si nos sections neuchâteloises exerceraient toujours l'action à laquelle elles pourraient prétendre ? Il est notoire que les succès remportés par les gymnastes neuchâtelois et par les sections neuchâteloises, dans mainte fête fédérale, nous classent, d'une manière générale, en très bon rang. Le jour où nous prendrons la peine de nous préparer, pour les assemblées de délégués, avec autant d'ardeur et de soin que nous le faisons pour les concours sur la place de fête, nous aurons également conquis, dans les assemblées de délégués le rang auquel nous devons prétendre.

Chers amis du Locle, le comité d'organisation de 1905 me charge de vous apporter, avec ses vœux pour la réussite complète de votre fête, cette coupe, qui vous est un gage de nos sentiments et que nous vous prions de faire figurer au pavillon des prix, pour le concours de sections.

Acclamons tous ensemble, Messieurs, la Société cantonale de gymnastique, la Société fédérale de gymnastique et, avant tout, la Patrie suisse, à laquelle tous nos gymnastes restent invariablement fidèles, selon leur antique devise : «Tout pour la Patrie!»

Et vous, amis Loclois, soyez encore chaleureusement remerciés pour la sollicitude avec laquelle vous avez préparé cette belle fête.

* * *

Chaleureusement applaudi, l'honorable député aux Chambres fédérales cède sa place à M. Ch. Debrot, président du Comité d'organisation de la fête qui reçoit la bannière en ces termes :

Discours de M. Charles Debrot, président du Comité d'organisation.

Messieurs, chers gymnastes,

Le Locle est en fête ; Le Locle se fait un devoir en ce moment solennel, de recevoir la cohorte des gymnastes neuchâtelois ; il y a deux ans, notre ville avait été choisie pour organiser cette manifestation patriotique, mais nous y avions renoncé à ce moment-là, sur le préavis de nos autorités, vu la crise intense qui sévissait un peu partout et atteignait particulièrement l'industrie horlogère. Ce renvoi a été heureux, puisqu'il a permis à toute notre population, ce qui n'aurait pu être le cas en 1908, de participer effectivement à l'entreprise comme elle en a l'habitude dans de pareilles circonstances ; les habitants de notre vieille cité montagnarde vous reçoivent donc aujourd'hui les bras ouverts.

Le premier acte de cette journée consista dans la réception de la bannière cantonale qui nous arrive de notre voisine, La Chaux-de-Fonds ; nous saluons très cordialement la délégation du comité d'organisation de la fête de 1905 qui a bien voulu l'accompagner. Nous sommes heureux de recevoir pour la troisième fois dans nos murs, ce noble drapeau entouré de tous ses enfants.

Chers gymnastes,

Ne pensez-vous pas avec moi que le mieux en la circonstance serait de pouvoir lui donner la parole, car certainement il ferait allusion au passé glorieux de la cause de la gymnastique dans notre petit pays ; il parlerait ensuite, en vous voyant si nombreux groupés sous ses plis, du présent plein de promesses, puis il dirait sûrement quelques mots de l'avenir plus brillant encore qui vous est réservé, à la condition de toujours considérer avant tout la Patrie qu'il symbolise ; et pour terminer, il s'adresserait à nous, Loclois, qui sommes appelés à en avoir la garde jusqu'à la prochaine fête, en s'en remettant à notre bienveillance.

Eh bien, oui, chers gymnastes, nous prenons l'engagement de protéger cette bannière cantonale pendant son séjour dans la Mère Commune des montagnes et puisse sa présence chez nous être d'une heureuse influence sur la section du Locle pendant cette période ; c'est le vœu sincère que nous formulons.

Je clos ce premier acte en vous invitant à acclamer par un triple vivat, la Société cantonale neuchâteloise de gymnastique ici réunie, et personnifiée par sa bannière tricolore. Qu'elle vive !

La place de fête

Cette première cérémonie terminée, la foule se disperse, examinant les installations. Les Loclois ont bien fait les choses. La cantine est vaste, le desservant à l'air fort à son affaire et le personnel est bien stylé. Il s'en est peu fallu, soit dit en passant, que la bourrasque de cette nuit réduite en un informe amas de décombres la légère construction. La violence du vent était telle, en effet, qu'à plusieurs reprises on a sérieusement craint que la cantine ne soit emportée. Il n'a pas fallu moins d'une centaine d'hommes, réquisitionnés d'urgence, pour la consolider et retenir les toiles. On voit d'ici le véritable désastre qu'eût été, surtout par le temps qu'il fait, l'effondrement de la construction. Heureusement qu'à cette heure, cette fâcheuse éventualité est définitivement conjurée.

Un très bel arc de triomphe ouvre la place de fête. Au fronton figurent ces doctes paroles :

Qu'en vos joûtes la courtoisie, tempère la rivalité. Vos bras à la patrie, vos cœurs à la liberté.

Dans le bâtiment des Services électriques qui fait face à l'un des côtés de la place, sont exposés les prix. Il y a de fort belles choses et les heureux champions n'auront que l'embarras du choix, pendant les «deux minutes» réglementaires fixées pour cette délicate opération. Beaucoup d'objets utiles autant que de simplement agréables. Les montres dominent naturellement dans la patrie par excellence de Daniel JeanRichard, mais elles sont de qualité. Ceux qui opteront pour les écrans judicieusement garnis qui sont au Locle peuvent être certains de ne pas remporter chez eux de la «gogne». Ce sera de «la belle ouvrage» qu'on conservera avec soin, comme un précieux et durable souvenir.

Comme dans toute fête qui se respecte, les forains n'ont pas été oubliés. Ils forment une véritable rue, où tous les genres sont représentés. Ce sera, trois soirs durant une cacophonie formidable, ou, des orchestrons mécaniques aux puissants confléments jusqu'au simple orgue de barbarie d'antan, chacun de ces instruments de torture s'efforcera d'attirer les badauds. Que le ciel soit propice à ces modestes amuseurs du peuple.

Cet après-midi commencent les concours, après démonstration faite à 11 heures, sur le podium de la cantine, des exercices obligatoires. Le travail durera de 2 à 7 heures, fort contrarié, cela va sans dire, s'ils ne peuvent se faire en plein air. Il faut avoir bon espoir, tout de même ; si le ciel reste couvert, la pluie a cessé et le baromètre remonte. Puisse-t-il grimper au maximum et y rester.

Sur le podium

Ce soir, dès 8 h., à la cantine, première des grandes soirées de rigueur, toujours si goûtées du public. Disons d'emblée que toutes les cartes d'entrée donnant droit aux places réservées pour ce soir et dimanche sont déjà enlevées. En conséquence, le comité a décidé d'organiser lundi soir une représentation supplémentaire avec un programme identique. On s'entassera les trois soirs, c'est entendu, car jamais programme ne fut mieux composé !

On entendra d'abord les productions d'une masse chorale, dirigée par M. North. Ce superbe ensemble de 175 chanteurs exécutera le «Cantique suisse», les «Armaillis», l'«Hymne neuchâtelois» et l'«Hymne national».

Ensuite, les gymnastes se feront applaudir dans leurs «pyramides diaboliques». L'effet produit par ces agiles méphistos, qui risquent des tours de force et de souplesse où le profane se romprait vingt fois les os, sera saisissant à n'en pas douter.

Mais le morceau de résistance du programme est évidemment la grande fantaisie en quatre tableaux, «Heures de Soleil», dont voici une rapide analyse.

Le premier tableau, la «Défaite de l'Hiver» fait assister à une scène bien vivante : des enfants, à la sortie de l'école, organisent une bataille à coups de boules de neige ; survient tout à tour des petits pâtisseries, des ramoneurs, etc. La réunion de tout ce petit monde sert de prétexte à un ballet fort amusant.

Second tableau : le «Réveil du Printemps». Les fleurettes sont là éblouissantes de fraîcheur, auprès d'une haie. Les papillons leur font une cour d'abord timide, puis un peu plus audacieuse, et enfin le ballet s'engage, matant merveilleusement en valeur l'élégance naturelle de ces gestes de fillettes, si amusants à observer.

Le troisième tableau, l'«Eté à la montagne», montre tout d'abord un groupe de paysans rassemblés pour recevoir une société de gymnastique, au retour d'une fête. Arrive une colonie de tziganes, avec sa roulotte. Deux ballets — l'un par les tziganes, l'autre par les paysans, qui tiennent à montrer aussi leurs talents chorégraphiques — font un plaisant contraste. Enfin, le tableau s'achève par l'arrivée des gymnastes victorieux, ce qui donne une scène d'ensemble très attrayante.

La fantaisie s'achève par l'«Automne au Vignoble», tableau d'une agréable tenue, où l'on voit des gnomes costumés de façon pittoresque vaquer aux travaux de la vendange. Des touristes, puis un pensionnat de jeunes filles entrent successivement en scène. Le ballet commence par les petits vigneronnes, pour absorber peu à peu l'ensemble des figurants. Enfin, le rideau de fond s'ouvre, et laisse voir la totalité des personnages, habilement placés pour produire une «apothéose finale» vraiment imposante.

* * *

Dimanche, journée principale, bien entendu, avec banquet officiel, rehaussé de la présence de M. Robert Comtesse, président de la Confédération. L'après-midi, de 1 1/2 à 5 1/2 heures, auront lieu les concours de sections, toujours suivis avec un grand intérêt, puis à 6 heures, les exercices généraux auxquels tous les gymnastes doivent prendre part.

Enfin, lundi, les concours de lutte, puis répétition des exercices généraux à 2 1/2 heures, distribution des prix à 3 heures, dernier cortège obligatoire aussi pour tous les gyms, à 5 heures, remise de la bannière cantonale. Et puis, ces trois journées resteront, à n'en pas douter, comme un beau souvenir de plus, dans l'histoire de nos festivités populaires.

La Chaux-de-Fonds

Petites nouvelles locales.

L'AMI FRITZ. — Le souci avec lequel l'imprésario Ch. Baret compose ses tournées engagera les habitués de notre théâtre à assister à la représentation de lundi soir. La comédie d'Erckmann-Chatrian «L'Ami Fritz» interprétée par des artistes tels que M. F. Huguenet est une recommandation suffisante pour lui assurer un nombreux public.

PLACE DU GAZ. — C'est ce soir que commenceront les représentations du Cirque Gruss et Ricono. S'il faut en croire les comptes-rendus de journaux des villes où cet établissement a passé, les spectacles sont de réelle valeur, et tous les numéros présentés relèvent d'artistes de premier ordre. Notre public, grand amateur de ces sortes de distractions, aura donc l'occasion de passer quelques agréables soirées.

ATTENTAT. — Rentrant chez lui, hier soir vers 11 heures, un particulier a tiré deux coups de revolver sur sa femme, l'atteignant à un doigt. La victime réussit à s'emparer de l'arme, la jeta par la fenêtre et comme son mari la menaçait encore elle appela au secours. Les agents arrêteront l'énergumène, après une courte poursuite.

Communiqués

La rédaction décline toute responsabilité.

CINEMA PATHE. — Les deux représentations du Cinéma Pathé de demain dimanche, en matinée et en soirée, auront lieu au théâtre, le temps n'étant pas favorable. Le programme est incomparable ; le célèbre film d'art italien : «Le Trouvère», qui a fait l'admiration des quatre cents spectateurs qui assistèrent à la représentation de jeudi dernier, obtiendra certainement un nouveau succès.

CINEMA PERMANENT. — Ce merveilleux établissement donnera ce soir et dimanche deux superbes séances composées de cinq drames et d'une dizaine de vues nouvelles. Au programme : «La vengeance de Gildo, le fils du détective, Madame est anarchiste», etc. En cas de pluie les séances ont lieu à la Brasserie du Gaz.

HOPITAL D'ENFANTS. — On nous prie de rappeler que l'Exposition à l'Hôtel de Ville des plans du futur Hôpital d'enfants est ouverte jusqu'à demain à 5 heures du soir.

Duel en chambre



Ces dames croisent le fer.

Dépêches du 23 Juillet

de l'Agence télégraphique suisse

Prévision du temps pour demain
Amélioration de la température.

Au tir fédéral

BERNE. — La réception des Genevois a eu lieu ce matin par une forte pluie. Le cortège comprenait la musique l'Elite, un groupe de vieux grenadiers, une dizaine de bannières, et environ deux à trois cents tireurs et citoyens. M. Mussard a présenté la bannière de Genève en rappelant la combourgeoisie de Genève avec Berne en 1536, précurseur de l'alliance définitive de 1814. M. Zeerlender-Revilliod a répondu.

Trois nouveaux maîtres-tireurs ont été proclamés. Ce sont Alois Sauser de La Chaux-de-Fonds avec 78 cartons ; Otto Moeckli de Toess et Jean Lusti de Neflau, avec chacun 75 cartons.

Précipités dans un ravin

BRIGUE. — Un très grave accident vient de se produire au Simplon. Le baron Paravicini, dont la famille est très connue dans toute l'Italie, traversait le Simplon en voiture, avec sa femme et son fils, âgé de 14 ans, lorsque l'un des chevaux ayant pris peur, fit un brusque écart précipitant la voiture et ses occupants dans un profond ravin. La baronne Paravicini est mortellement blessée ; le baron et son fils sont grièvement atteints également.

Pris dans la tourmente

PETITE SCHEIDEGG. — Six touristes, 3 Allemands et 3 Anglais qui ont entrepris hier l'ascension de la Jungfrau ont dû passer la nuit sous des rochers par un temps affreux. Ce matin la caravane a pris le chemin du retour. On l'a aperçue faisant la traversée du glacier du Guggi. Par suite de la neige fraîche et du brouillard très épais elle avance avec grande lenteur et beaucoup de difficultés. La nuit qu'elle a passée en plein air, par une violente tempête de neige, a dû être affreuse.

On va sévir

PARIS. — Le Parquet de la Seine a décidé, en raison de la fréquence des attentats contre les agents de police, de mettre un terme aux exploits des émules de Liabeuf. Il leur fera appliquer l'article du code pénal, qui punit de mort les violences contre agents avec intention de donner la mort.

Nouvelles diverses

MADRID. — M. Maura, ancien président du Conseil, parti hier pour Barcelone, a été en arrivant l'objet d'une agression. Un individu lui a tiré deux coups de feu. M. Maura a été blessé au bras et à une jambe. L'auteur de l'attentat est arrêté.

HAMBOURG. — Un nouveau vol de pierres précieuses a été commis pendant la traversée de New-York à Hambourg. La passagère d'une cabine de première classe a été dépouillée d'une grande quantité de bijoux de grande valeur.

PETERSBOURG. — Pendant les dernières vingt-quatre heures 45 personnes ont été atteintes du choléra ; 12 ont succombé. Le nombre des malades s'élève actuellement à 151.

Par politesse, Daniel adressa une dernière question à sa fiancée :

— L'orage vous effraie peut-être, demanda-t-il.

Elle secoua pour toute réponse sa folie tête. Ni l'orage, ni autre chose ne pouvaient désormais l'effrayer.

— A tout hasard, continua Daniel, qui tenait à sa promenade, on va mettre dans le panier des couvertures et des caoutchoucs.

Cet ordre une fois exécuté, ils partirent.

Tout alla bien au début, l'attelage, sans trop broncher, traversa l'Aisne et s'engagea dans la forêt par la route de Berne.

Un serrement de cœur inexprimable s'empara de Jane lorsqu'il fallut passer devant la place où la scène terrible à laquelle elle avait pris part avait eu lieu.

Cet endroit lui faisait horreur, et le grossier et vulgaire personnage qui se tenait là près d'elle, n'avait même pas eu le tact de lui éviter cette vue qui, à lui également, aurait dû rappeler de cuisants souvenirs.

Après avoir atteint le carrefour de la Faisanderie, Daniel demanda sa route à Jane.

Mais celle-ci lui désigna du doigt le poteau, dont l'un des bras indiquait la route de Pierrefonds.

— Vous maintiendrez bien les chevaux, dit-elle instinctivement et comme malgré elle, en arrivant au carrefour, de Mospigny, car là la descente est très rapide, et à droite, il y a un véritable précipice.

— Vous avez donc peur? lui demanda-t-il avec son petit rire suffisant, — toujours le même.

Elle leva sur lui ses beaux yeux, et d'une voix très calme répliqua :

— Je n'ai peur de rien.

Cependant l'orage approchait.

Un vent chaud et âcre secouait les feuilles, en arrivant par grandes bouffées et tordait les branches.

De sourds roulements de tonnerre se succédaient sans interruption avec des détonations et des crépitements plus sonores.

Les chevaux s'animaient.

Ils s'ébrouaient, renâclaient, bondissant à chaque éclat nouveau, et dressant les oreilles avec inquiétude.

Daniel lui-même n'était pas à son affaire.

Les chevaux ne lui semblaient plus être aussi faciles à manier qu'il le prétendait tout d'abord, et puis l'orage, au milieu de ces arbres séculaires, de ces trembles énormes qui attiraient d'ordinaire la foudre, cela n'avait rien de rassurant.

— Je crois que j'ai eu tort, finit-il par dire, de vous entraîner dans cette promenade, c'est très imprudent, paraît-il, de se trouver en forêt lorsqu'il tonne.

— On l'affirme en effet, répondit-elle tranquillement.

— Voulez-vous que nous retournions ?

— Comme vous le jugerez convenable. Je vous ferai remarquer pourtant qu'il est bien tard pour revenir sur nos pas; l'orage sera sur nous avant notre arrivée à la «Faisanderie», où nous pourrions trouver un abri. Poussons jusqu'à la «Muette». Là, nous rencontrerons une maison de garde. Je crois que c'est le seul parti qui nous reste à prendre.

A cet instant, l'orage les atteignait.

De larges gouttes de pluie commençaient à tomber.

Daniel d'Eckman voulut tourner néanmoins, mais les chevaux s'y refusèrent, la route était droite, il s'y prenait mal, et sa main qui tremblait fortement ne put mener à bien cette opération.

Force lui fut donc de continuer.

A la pluie vinrent se mêler bientôt des grêlons énormes.

C'était plus qu'il n'en fallait pour porter l'énerverment des chevaux au délire.

L'attelage était arrivé au sommet d'une montagne.

A partir de cet endroit, la route empierrée de Pierrefonds descend rapidement en zigzags tortueux, côtoyant un ravin, une courbe profonde garnie de grosses roches moussues.

— Les chevaux vont s'emporter, fit tranquillement Jane, ne tirez pas ainsi sur les guides, ils vont prendre le mors aux dents. Rendez-leur plutôt la main.

Mais Daniel d'Eckman n'entendait plus rien. Il avait la tête perdue.

De toutes ses forces, il tirait sur les guides, ce qui est, comme chacun sait, le meilleur moyen de pousser l'excitation d'un cheval à l'extrême.

Un éclair effroyable déchira la nue, au milieu d'une véritable cataracte, et la foudre fracassa un vieux tremble qui se fendit en deux et s'écroura dans le ravin avec fracas.

C'en était trop.

Les deux cobs se cabrèrent, détachèrent une couple de ruades, et bourrant la main à leur maladroit conducteur, partirent à fond de train.

A bonds désordonnés, ils dévalaient le long de la pente abrupte, entraînant le panier dans une course vertigineuse.

Un faux mouvement, un faux pas, un cheval tirant à droite, et la fièle voiture tombait dans les profondeurs de la courbe et allait se briser sur les roches.

Le vicomte d'Eckman, pâle comme un spectre, cramponné aux guides, malgré les oburgations de Jane, ressemblait à un homme ivre.

Jane avait pris le parti de se taire, voyant qu'il n'écoutait rien, et recommandait son âme à Dieu, bravement, en attendant l'inévitable catastrophe.

La course devint un véritable affolement.

Le panier roulait, sur la pente comme une barque sur une mer déchaînée.

Tout à coup, Jane au-dessous d'elle, au milieu de l'ondée, aperçut une forme humaine qui attendait au tournant de la route.

VII

Elle l'avait reconnu à travers l'épais rideau de pluie. C'était lui. Elle en était certaine.

Encore lui ! Toujours lui !

Lui ! qu'elle avait tant aimé et qu'elle abhorrait pour toujours de toutes ses forces.

— Il va se faire tuer, se dit-elle. Les chevaux vont l'écraser, le broyer!...

Elle ferma les yeux.

Autour d'elle tout tournait.

La foudre et ses rugissements, l'ondée ruisselante, les cobs emportés!... et devant, cet être qu'elle maudissait, qui attendait!... impassible!...

Et alors, elle eut l'intuition qu'il allait se passer quelque chose d'épouvantable.

Elle allait lui devoir la vie!...

Il se dévouait, il s'élançait au-devant de la malheureuse pour la sauver!...

Ils le touchaient.

Arc-bouté sur ses jarrets, les mains en avant, il attendait.

Et lorsque l'attelage l'atteignit, il se gara, bondit à la tête du cheval de droite et d'une main se cramponna à la bride, tandis que de l'autre il lui étreignait et tordait les naseaux.

(A suivre.)

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

LE COFFRET D'ACIER

L'ABANDONNÉE

PAR

GEORGES PRADEL

Tout en envoyant donc promener le revendeur, il s'amusa un brin, le premier moment passé, de son côté réellement comique.

Le père d'Eckmann énumérait donc d'un œil luisant d'envie, tous les bibelots précieux.

A la fin il ne put y tenir, et désignant une énorme horloge de Boule à incrustations de cuivre et d'écaïlle :

— Foilà eine bentule, si fus fuliez, chen tonnerais ein gon brix du te même.

— Je ne veux me défaire de rien, répéta pour la vingtième fois Gaston Desproges.

Le désappointement du père d'Eckman se lut sur son visage.

Il arrivait, tout en marchant à reculons, au perron dominant le parc.

Ses yeux tombèrent sur la toiture de la villa, garnie de plombs massifs.

— Fus ne foulez bas non blus fendre tu fieux blomb, tu fieux guifre, c'hagetterais doud!...

Cette fois, contre son habitude, Gaston Desproges partit d'un éclat de rire.

— Vous reviendrez me voir, lui dit-il, en songeant tout à coup à la tête que ferait devant lui le prétentieux et orgueilleux vicomte en présence de ce père grotesque, de cet usurier de comédie.

— Afec orant blaisir, fit le vieux en prenant congé.

Et aussitôt il s'en retourna aux Gerbes.

Là, il signifia à son fils qu'il refusait son consentement, et qu'on ne l'obtiendrait point même à prix d'or.

La rage de Daniel serait impossible à dépeindre.

Trois mois de cette vie!... trois mois durant lesquels à toute heure le terrain pouvait venir à lui manquer, sous les pieds!... C'était à devenir fou.

Et il se mit à rouler dans sa tête les projets les plus insensés.

Que faire pour se débarrasser de ce fantoche qui ne lui inspirait qu'une répulsion et une horreur insupportables?

Que faire pour le supprimer?...

Cette idée devint pour lui une véritable obsession.

Mais le vieux semblait avoir la vie dure. L'âme che-

villée dans le corps, et ne se serait nullement prêté à une tentative de suppression.

Dans sa fureur, Daniel d'Eckman accourut à Mon-Plaisir conter ses peines au futur beau-père.

— Savez-vous ce qui se passe? lui cria-t-il du plus loin qu'il l'aperçut, mon père!...

M. Desproges l'interrompit. Il était bien aise de montrer au vicomte qu'il n'était nullement sa dupe.

— Je viens d'avoir l'honneur de le recevoir tout à l'heure, fit-il sans sourciller.

— Bien! bien! répliqua Daniel, blaguez et riez. C'en est bien l'heure! Savez-vous ce qu'il vient faire ici, ce meilleur des pères qui me tombe de la lune?... Il vient s'opposer à mon mariage.

— Eh! il n'en a pas le droit.

— Je vous demande bien pardon. Je suis obligé de par la loi de lui adresser trois sommations respectueuses espacées l'une de l'autre de trente jours!... vous l'avez vu!... des sommations à ce vieux singe!... Si ce n'est pas crevant!...

M. Desproges s'écria :

— Vous n'avez donc pas trente ans?

— Vingt-neuf à peine!... pour vous servir!...

— Que le diable vous emporte!...

— Merci bien! Mais je crois que s'il prend jamais l'un de nous, il ne laissera pas l'autre tranquille longtemps.

M. Desproges grinçait des dents. Pour l'heure, il ne trouvait plus comique le moins du monde le père d'Eckman.

Songez donc! Trois mois encore à demeurer sous la coupe du couple Bompard!... C'était à devenir fou!...

A Daniel maintenant de profiter de la déconvenue de son futur beau-père.

Et il ne put résister au désir de prendre sa revanche.

— Ah! fit-il vous ne riez plus!... Ça vous défrise, vous aussi!... Vous voyez que vous avez eu parfaitement tort de vous moquer de moi. Ça ne sert à rien.

Gaston Desproges se tut.

Aussi bien, il ne trouvait rien à répondre.

Il se mit à marcher autour de la pelouse, les mains derrière le dos, grondant comme un dogue auquel on vient d'arracher un os.

— Que faut-il faire! lui demanda Daniel.

Pour la première fois il se laissa aller, dans l'énerverment où il se débattait, à dire le fond de sa pensée :

— De gré ou de force, il faut obtenir son consentement (Ce mot était gros de crime.

Cependant, il n'effaroucha point le fils du brocanteur.

— Il a raison, se dit-il au contraire. Qui veut la fin veut les moyens.

Seulement c'était ces moyens qu'il fallait trouver à tout prix.

Les deux misérables, chacun de son côté, cherchaient le leur.

Oh! Daniel d'Eckman, vicomte de ses propres, n'eût peut-

être pas été jusqu'à couper le cou à son père. Le sang trahit souvent la main qui le verse.

Non. Mais il l'aurait volontiers poussé dans un trou, jeté à l'eau, sur une voie de chemin de fer. Enfin, il eût, sans le moindre scrupule, aidé à un accident.

Pour Desproges, un crime de plus ne lui eût guère coûté. Mais il se disait avec juste raison qu'il avait trop bien réussi une fois pour risquer de se compromettre une seconde.

Cependant le mariage de Jane était une condition « sine qua non » à l'accomplissement de ses projets.

— Voyons, cherchez, finit-il par dire à son futur gendre; allez faire votre cour à Jane, et si vous trouvez quelque chose prévenez moi. Moi, de mon côté je vous dirai s'il me vient une idée; ce qu'il y a de certain, c'est que nous ne pouvons pas demeurer ainsi, avec ce vieux marchand de peaux de lapin sur les épaules. Je tiens à ce que ce mariage soit accompli au plus tôt... Si vous m'aviez averti qu'il vous fallait le consentement de ce grotesque, j'aurais vu ce qu'il y avait à faire... Aujourd'hui, il est trop tard pour reculer. Ce qu'il refuse il faut le lui arracher. Je vous le répète, je ne vois que cela.

Daniel courut auprès de Jane.

En passant, il rencontra Mamet, qu'il accablait maintenant de politesses et de prévenances.

La vieille les recevait d'un air farouche, dardant sur lui ses yeux étincelants.

Et elle ne se gênait pas pour lui dire son fait.

— Allez! lui disait-elle, l'écartant du bout de sa crossette, allez, méchant sujet!... Je ne sais pas ce que vous avez dans le cœur? Mais je suis bien sûre qu'il s'y trouve de l'infamie!... Allez! Dieu vous punira. J'en suis certaine!

Et filant doux, ne désespérant pas d'amadouer la vieille servante, il répondait:

— Mais vous avez tort, ma bonne Mamet, mais j'adore Mlle Jane!... je ne pense qu'à faire son bonheur.

— Taisez-vous, imposteur!... Ah! la fortune est un malheur pour elle! Si elle n'avait pas sa dot, vous « ne seriez pas après elle! » J'en mettrais bien mes vieilles mains au feu!

Et elle s'éloignait en le poursuivant de ses malédictions.

Lui, de son côté, s'en allait en maugréant.

— Je voudrais bien te voir au fond d'un trou, vieille sorcière. Et le diable m'emporte si je t'en sortirais, vieille taupel!... Elle doit avoir le mauvais œil. Elle doit vous jeter la guigne!... Elle ne crèvera donc pas, cette vieille loquel!...

Et il se mit à la recherche de Jane.

Pauvre enfant!... qu'elle était malheureuse!...

Quel enfer était sa vie!...

Elle eût voulu que ce mariage fût déjà fait, elle aussi, pour partir bien loin de ces lieux, qui à chaque pas lui rappelaient son désespoir.

Mamet avait tout fait pour la désaveugler.

Peine inutile et perdue.

La vieille bonne s'était agenouillée devant sa fille chérie. Elle avait essayé de lui prendre les mains, de les couvrir de ses larmes.

Jane était demeurée impassible.

Le sang de sa mère, qu'elle avait toujours devant les yeux, noyait son cœur.

— Tu m'as menti, avait-elle dit à Mamet, je ne te crois pas!... Je ne puis te croire!...

— Mais, malheureuse enfant, persistait la vieille servante, jé te jure sur ma part de salut éternel que M. de Servières n'a pas commis cet horrible crime!...

— Pourquoi le défends-tu?... N'a-t-il pas été condamné?...

C'est une erreur de la justice.

Jane secoua énergiquement la tête.

— La justice ne saurait se tromper!... Il y a (des preuves!... d'épouvantables preuves) Il y a ce couteau!...

Mamet voulait continuer quand même.

— Tais-toi! lui dit Jane en lui fermant la bouche. Ne prononce plus une parole, ou toi aussi, je te prendrais en horreur et je ne pourrais plus te voir.

— Ah! s'écria la vieille en sanglotant, tu es perdu! Tu vas faire toi-même ton malheur!

Elle leva sur sa nourrice des yeux désespérés.

— Je n'espère plus rien en ce monde!...

Pareil à un maniaque, Christian rôdait autour de Mon-Plaisir.

Malgré Faucqueuse, malgré lui-même, il revenait là, espérant entrevoir sa fille les yeux tendus toujours vers la brèche par laquelle il pouvait un instant l'entrevoir.

Mais elle ne se montrait pas!...

Ne lui avait-il pas dit, dans un de leurs entretiens si tendres, que de la fenêtre de la petite chaumière, grâce à une forte jumelle, il pouvait parfois, lorsque le temps était clair, distinguer jusqu'à ses traits!...

(Ce souvenir lui était revenu à l'esprit.

Et alors, elle avait abandonné sa chambre d'enfant, sa chambre de jeune fille, celle où Mamet l'avait élevée, et elle était allée habiter une autre aile de la villa.

C'en était fait! rien ne pouvait entamer le mur d'airain qui la séparait désormais de Christian.

Faucqueuse, de son côté, menait une triste existence. Il avait à consoler les désespoirs furieux de son ami.

— Je te promets, lui répétait-il, que ta fille te demandera pardon à deux genoux de toutes les larmes qu'elle te fait verser.

Le pauvre être secouait douloureusement la tête en répondant:

— Elle est à jamais perdue pour moi, mon pauvre Pierre!

— Je te la rendrai, ou j'y perdrai mon nom!

— Elle me hait et me méprise! Elle croit que je suis un lâche assassin!

— Attends encore un peu! Prends patience!...

— Voilà dix-huit ans que je souffre!... Et après dix-huit ans, j'en arrive à être maudit par ma fille!...

Et à tout instant, cette triste scène se renouvelait.

Daniel d'Eckman était à la recherche de Jane.

Une de ses craintes était que la jeune fille n'eût entrevu le papa d'Eckman, car il pensait que si, après le mariage, on était obligé par la force des choses de passer par-dessus ce grotesque, avant la cérémonie il était impossible de l'accepter.

Mais Jane n'avait rien aperçu.

Elle ne s'occupait plus de ce qui se passait autour d'elle. Tout dans la vie, lui était devenu si indifférent!...

Et elle eût rencontré le brocanteur, que cette vue surprenante n'eût influé en rien sur sa détermination irrévocable.

Elle épousait Daniel par vengeance!...

Elle savait que M. Trémant avait horreur de ce mariage!... que Mamet en était exaspérée, et elle voulait les faire souffrir une partie des tortures qui lui déchiraient le cœur.

Daniel finit par trouver la jeune fille dans un des petits salons du rez-de-chaussée, où elle se tenait d'ordinaire.

Par maintien, elle avait entre les doigts un livre dont elle ignorait le titre.

Daniel se présenta avec le plus gracieux des sourires.

Trop galamment, il porta à ses lèvres une petite main blanche, diaphane, qu'on lui abandonna sans résistance.

Le sang semblait s'être retiré de cette main qui était inerte et glacée.

Une main de morte.

Et toutes les tortures endurées par ce jeune cœur, le misérable les ignorait ou les tournait en ridicule.

— Pas rigolo, ma fiancée, murmurait-il dans cet argot parisien qui salit tout, qui pollue tout, et qui, si on n'y prend garde, finira par remplacer la langue française.

— Que lisez-vous là, lui demanda-t-il, pour dire quelque chose, après les propos insignifiants qui ne disaient rien.

— Je ne sais, répondit-elle de la même voix impassible.

— Il paraît qu'il n'est pas bien intéressant. Si vous voulez, je vous ferai venir, de Paris, tout un stock de volumes un peu gais, un peu passionnés.

— Je vous remercie, fit-elle en secouant la tête, les livres que j'ai ici me suffisent.

— Oui, mais pas à moi, répliqua-t-il avec un sourire graveleux. Une jeune fille qui va se marier a besoin de se dégoûter un peu. Vous verrez... une fois votre époux, nous ne nous ennuyons point, je suis très drôle dans l'intimité...

La pauvre enfant frissonna légèrement; les drôleries intimes de Daniel d'Eckman lui faisaient peur.

Le vicomte continuait à parler à tort et à travers. Il se battait les flancs pour soutenir et animer la conversation.

Et en lui-même il pensait :

— Elle est bien jolie!... mais quelle buche!... C'est ça qui ne serait pas drôle une existence en compagnie d'une petite grue de cette force : «Oui, non! Oui, Monsieur! non, Monsieur!»

— Que pouvait-elle lui dire?... lui répéter ce qu'une fois déjà elle lui avait expliqué. Ils ne parlaient pas la même langue. Ils n'appartenaient pas à la même race. Elle était une créature douce et naïve, lui un être gangrené jusqu'aux moelles, pourri de vices, ne voyant en d'autre Dieu que lui-même et ne reconnaissant qu'un but dans la vie; la satisfaction de ses appétits brutaux.

Et malgré l'incomparable beauté de Jane, il trouvait que c'était un dur métier de lui faire la cour.

Il avait bien essayé de batifoler un brin avec elle, mais elle l'avait glacé en le repoussant, en levant sur lui ses yeux où se livrait une indignation désolée.

N'avait-elle donc pas assez fait pour lui? Ne foulait-elle pas aux pieds toutes ses répugnances? Ne lui apportait-elle pas la fortune? Ne serait-elle pas bientôt sa femme, celle que par-dessus tout il devait respecter?

Ce regard désespéré disait tout cela, et bien qu'il n'en comprit pas le sens, il se sentait singulièrement démonté.

(Comme conversation, il était à bout.

Tous les jours, il en était de même.

Alors, il lui proposa une promenade en voiture.

— Si cela peut vous faire plaisir, répondit-elle.

Depuis quelque temps, la promenade en voiture était devenue la grande ressource de Daniel.

M. Desproges, on le sait, possédait nombre de chevaux de grand prix, chevaux tenus et pansés avec un soin extrême, bêtes difficiles, nerveuses, fringantes et qu'il aimait à monter et à conduire lui-même, les dressant, les maintenant, les fatiguant à l'excès, ce dernier détail étant indispensable pour éviter les accidents.

Daniel, pour passer le temps, en compagnie de sa triste fiancée, avait demandé à M. Desproges l'autorisation d'atteler deux chevaux à un panier et de les conduire lui-même.

M. Desproges lui avait désigné un attelage de deux cobs rouans-rubicans, à actions superbes, les plus doux de l'écurie, sans conteste, mais encore ne fallait-il ni les malmener ni les brusquer, mais bien au contraire les diriger avec une grande

légèreté de main, sans à-coups, et surtout sans le moindre coup de fouet.

A la demande du vicomte, M. Desproges avait répondu :

— Vous savez conduire?

Et le vicomte, avec son aplomb infernal :

— Si je sais conduire!... Mais j'ai conduit à quatre, j'ai mené des attelages de chevaux de pur sang avec un fil. Oh! vous pouvez me confier vos bêtes, j'ose le dire sans fatuité, elles ne sauraient être en mains plus prudentes et plus sûres.

C'était en tremblant que Mamet avait vu l'enfant de son cœur monter en voiture avec Daniel d'Eckman.

Mais la pauvre vieille savait qu'elle n'avait plus le droit à cette heure de donner un conseil. Sa fille bien-aimée ne l'écoutait plus.

Pour Jane, elle n'avait même pas songé à un danger quelconque.

En cela, comme en toute autre chose, que lui importait, nue fois encore!

Elle eut la certitude de courir au-devant de la mort, qu'elle n'eut point refusé de monter dans la voiture conduite par le vicomte. Bien au contraire...

Dans les dispositions d'âme frappée où elle se trouvait, la mort n'eut-elle pas été pour elle un bienfait!

Cependant, le vicomte Daniel prit toutes ses précautions pour éviter tout accident.

Tout d'abord, il tenait précieusement à sa précieuse peau, vu, — ainsi que le dit Rabelais — qu'il n'en avait qu'une, et que, percée, il est difficile d'y rescoudre; ensuite, il ne voulait pas que M. Desproges, qui tenait tant à ses bêtes, put l'accabler de ses reproches et de ses railleries.

Les premières fois donc, Daniel maintint les chevaux au petit trot ou au pas, se gardant bien de les lancer dans leur train et de les exciter de la voix.

Mais voyant que les cobs ne se montraient pas rétifs, il prit confiance, se disant que M. Desproges et les hommes de l'écurie avaient ridiculement exagéré la vigueur de l'attelage.

— Où désirez-vous aller? fit galamment Daniel en invitant Jane à prendre place à côté de lui dans le panier.

— Où vous voudrez, répliqua la jeune fille, nous ferons la promenade qui vous sera la plus agréable. Moi je connais toute notre merveilleuse forêt de Compiègne, et je crois qu'il n'en est pas de même de vous. Choisissez donc, je vous prie.

Ah! qu'elle était changée! que la Jane d'autrefois ressemblait peu à la pauvre créature tombée dans cet effroi et cette inertie.

— Ne craignez-vous pas que Pierrefonds soit trop loin? — Mais non. Si vous ne connaissez point Pierrefonds, le château est à voir.

(Un des domesques qui tenait les chevaux souleva son pôle d'écurie.

— Je me permettrai d'avertir M. le vicomte que Fausta est très chaude et très nerveuse aujourd'hui. Le temps est à l'orage, c'est sans doute cela.

— Bien! bien! répondit Daniel avec un sourire suffisant, je vais lui en donner, des nerfs.

Faust était la jument de droite.

Effectivement, elle pointait les oreilles et toute sa robe ponctuée, se plissait et se zébrait sous l'empire de l'excitation nerveuse.

Faust, le cheval de gauche, semblait, lui aussi, subir l'influence de l'orage.

Le valet ne se trompait point, de gros nuages gris, précurseurs d'une tourmente, se bouscullaient dans un des coins du ciel, et l'air tiède et lourd était saturé d'électricité.

3^{me} Feuille L'IMPARTIAL 3^{me} Feuille

Commune de La Chaux-de-Fonds

AVIS

Toute personne désirant créer ou reprendre un commerce comportant la vente des **Liquides inflammables**, tels que: **Pétrole, Alcool, Benzine, Néoline**, etc., ainsi que celles qui vendent déjà des dits liquides, doivent s'annoncer par écrit, d'ici au **27 courant**, à la **Direction de la Police du feu**. (Art. 19 et 20 du règlement sur le commerce des liquides facilement inflammables du 7 avril 1903).
H-10675-C **Conseil communal.**

Enchères d'Immeubles à la Sagne

Lundi 8 août 1910, dès 6 heures du soir, les héritiers de M. James Riecker, exposeront en vente publique, aux conditions du cahier des charges, à l'Hôtel-de-Ville de la Sagne, salle du Conseil Général, les immeubles ci-après qu'elles possèdent au dit lieu, savoir:

1er Lot.

Article 1275. Au Crêt, bâtiments, place, jardin et pré de 1212 m². Maison Crêt No 87, forge et logements, assurée pour 12100 fr.

2me Lot.

Article 796. Au Crêt, bâtiment et place de 114 m². Maison Crêt No 86, boulangerie et logement, assurée pour 12600 fr.

Article 893. Au Crêt, partie de bâtiment de 36 m².

Article 1262. Sous le village, pré de 45 m².

S'adresser pour visiter les immeubles à M. Alfred Riecker, négociant, à La Sagne, et pour les conditions aux notaires H. Lehmann et A. Jeanne-rot, Léopold-Robert 48, à La Chaux-de-Fonds. H-10676-C 13444

LA GENEVOISE

Compagnie d'assurances sur la Vie GENEVE

conclut aux meilleures conditions: Assurances au décès — Assurances mixtes — Assurances combinées — Assurances pour dotations d'enfants. n-20059-x

Conditions libérales. — Polices gratuites.

- Rentes viagères -

aux taux les plus avantageux

Demandez prospectus et renseignements à MM. Maire & Cie, agents généraux, rue des Envers 22, au Locle; J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève; au Siège social, rue de Hollande 10, à Genève, ou à l'agent, M. Henri Huguenin, rue du Premier-Mars 4. 353

Avis à MM. les DOREURS

POURQUOI continuer à ne faire que du travail courant quand, avec beaucoup moins de frais encore, vous pouvez faire du «soigné» et cela simplement en employant la nouvelle poudre d'argent «ECLAIR», de fabrication suisse, qui donne un résultat incomparable, ment plus beau, malgré qu'elle prend 2 à 3 fois plus vite que n'importe quelle autre poudre?

Rien ne vaut un essai; demandez un échantillon gratuit et, en 5 minutes, vous constaterez vous-mêmes que par son emploi vous réalisez

Plus de 50 % d'économie de poudre d'argent,
» 50 % » de tartre et de sel,
» 50 % » de temps,

tout en obtenant un résultat irréprochablement beau. Le grain résiste fortement au gratte-bossage.

En vente chez M. W. HUMMEL Fils, fournitures d'horlogerie Rue Léopold-Robert, LA CHAUX-DE-FONDS

Jules Schneider

Electricien-spécialiste

Léop.-Robert 112 : : Téléphone 1130

Téléphones à commutateurs automatiques pour fabriques.

Petits téléphones (porte-voix) pour bureaux.

Horloges électriques, tous systèmes.

Installations de sûreté pour coffres-forts, fenêtres, portes, etc.

Sonneries simples et compliquées.

Ouvre-portes automatiques, etc., etc.

Entretiens. Réparations, Dev. Plans, etc. 3130



Mesdames!

Lotion antiseptique d'Orties au pétrole

très recommandée par les médecins, remède infailible contre la Chûte des cheveux et les Pellicules. Prix: fr. 2.50 le flacon. 11760

Dépôt pour La Chaux-de-Fonds:

Mlle Marthe Muller, Coiffeuse

Rue de la Serre 28 et rue de l'Hôpital

TELEPHONE 990.

—o—

Se recommande.



Bains de Gutenberg

Ci. de Berne.

Source ferrugineuse d'ancienne renommée, efficace contre les rhumatismes chroniques, les rhumatismes articulaires et musculaires, la sciaticque, les pâles couleurs, l'anémie, la nervosité, l'asthme ainsi que comme station de repos après de graves maladies. Air fortifiant, jardins, promenades, immenses forêts de sapins, chambres agréables, cuisine soignée. Prix modérés. Prospectus. Ue-5760 8088

P. BAILLOD-PERRET

87, RUE DU NORD 87

Vente au détail de

MONTRES

garanties, or, argent, acier et métal.

CHAINES et SAUTOIRS

argent niellé et plaqué.

Prix très avantageux.

H-7414-C

4710



car sans peine j'ai toujours mes chaussures d'un brillant magnifique. Ue-4531-a 2124

A LOUER

pour tout de suite ou époque à convenir, de beaux grands locaux, bien situés, à l'usage d'atelier et bureau. Convient-draient aussi pour ménage et atelier. — S'adresser pour tous renseignements, au Bureau de Gérances Louis Leuba, rue Jaquet-Droz 12. 12713

A LOUER

Rue Jaquet Droz 6,

pour de suite ou époque à convenir:

Un 1er étage de 3 chambres, vestibule, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil, conviendrait pour atelier.

Un 4me étage de 3 chambres, vestibule, cuisine et dépendances.

Pour le 30 Juin 1910:

Un magasin, avec arrière-magasin.

Pour le 31 Août 1910:

Un magasin, conviendrait comme salon de coiffeur.

A la Recorne,

de suite ou pour époque à convenir:

Un beau logement au 1er étage, de 4 chambres, cuisine et dépendances, balcon.

Un 2me étage, de 1 chambre, cuisine, dépendances.

Un 2me étage, de 2 chambres, cuisine et dépendances.

S'adresser au bureau Jules L'Héritier, Faure, rue du Commerce 130. 10655

A LOUER à St-Imier

sur la place du Marché, au rez-de-chaussée et à proximité de l'Office postal de beaux et grands LOCAUX à l'usage de magasin ou de bureaux. Situation très avantageuse pour tout commerce. — S'adresser à M. FRITZ MONTANDON, à SAINT-IMIER. H-2780-J 13430

Atelier

A remettre de suite ou pour époque à convenir, magnifique atelier, avec bureau et dépendances; chauffage central, force et lumière électrique, au rez-de-chaussée, quartier des fabriques, ainsi qu'un beau logement de 3 pièces avec chambre de bains et balcon. 10006 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Important

On demande, dans chaque localité du Canton de Neuchâtel, personnes ayant bonnes relations, pouvant s'occuper d'une affaire nouvelle. — Adresser les offres Case postale 4485, Grande Poste, Chaux-de-Fonds.

PHARMACIE COOPÉRATIVE

9, RUE NEUVE LA CHAUX-DE-FONDS Léop.-Robert 72

La Pharmacie coopérative livre toutes spécialités de n'importe quelle provenance:

Pilules Pink

Kola granulée

Fr. 17.50 les 6 boîtes

Elément reconstituant

Les ordonnances et médicaments sont expédiés, par retour du courrier contre remboursement.

70 ANNÉES DE SUCCÈS

HORS CONCOURS PARIS 1900

Alcool de Menthe

RICQLÈS

Produit hygiénique indispensable

EXIGER l'Alcool de Menthe de RICQLÈS

A vendre

à des prix très avantageux

Une machine à écrire Marque PITTSBURG-VISIBLE No 10.

Une machine à écrire CALIGRAPHE.

Une machine à numérotter.

Une machine à tricoter, marque la RUCHE.

Une machine à frotter BÆNI, pour boîte métal.

Une machine à plier BÆNI, pour boîte métal.

70 grosses balanciers cylindre assortis, pour l'exportation.

14 grosses assortiments ancre fixe, levées visibles.

86.000 pierres pour échappements Roskopf.

Un pupitre avec casier.

S'adresser à la Sécurité Générale (S. A.), rue du Marché 2.

Nervosan



Dernière conquête dans domaine médical. Recommandé par les médecins contre la

Nervosité, Pauvreté du sang, Anémie, Migraine, Manque d'appétit, l'Insomnie, les Convulsions nerveuses, le Tremblement

des mains, suite de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la Névralgie, la Neurasthénie sous toutes formes, épuisement nerveux, la Faiblesse des nerfs. Remède fortifiant, le plus intense, de tout le système nerveux. Prix, 3 fr. 50 et 5 fr. En vente dans la Pharmacie Morin et Cie, Place Palud, à Lausanne, et dans toutes les principales pharmacies de la Suisse. — Avertissement! Evitez les contrefaçons et demandez expressément Nervosan avec la marque déposée ci-haut. Ue-3893-p. 20994

CONFITURES

PAPIER PARCHEMINÉ

pour recouvrir les Pots, Flacons, etc. remplaçant avantageusement les vessies d'animaux. On obtient une fermeture hermétique en étendant ce papier bien trempé au dessus des pots, flacons, etc., et on le fixe en l'attachant solidement. La qualité de ce parchemin offre une sécurité aussi absolue que la vessie. — Se vend en rouleaux de 50 cm. de largeur ou au mètre à raison de 40 ct. le mètre.

PAPETERIE A. COURVOISIER
Place du Marché.

CONFITURES

Papier parchemin, en feuilles à 15 et 20 c. la feuille.

A l'occasion des Fêtes

Feux d'artifices en tous genres, Poudre de bengale, Lanternes, Flambeaux, Armes et Munitions. Articles de pêche et de chasse. — Réparations. 13158

Charles Reymond

Armurier patenté

Rue Numa-Droz 59 La Chaux-de-Fonds Rue Numa-Droz 59

Téléphone 905

Prix modérés

Se recommande.

JULIUS BRANN

Samedi 23 juillet a commencé notre

GRANDE LIQUIDATION

PARTIELLE

Rabais inouïs

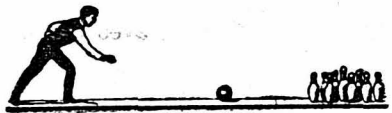
dans tous les rayons et spécialement en

CONFECTIONS pour Dames et Enfants

Voir l'annonce parue dans l'Impartial de vendredi

Restaurant du Petit-Montreux

Du 24 au 26 JUILLET



GRANDE RÉPARTITION

en 5 coups.
JEUX NEUFS.

Se recommande. JULOT.

CAFE DES TROIS-SUISSES
Rue du Versoix 5

Tous les SAMEDIS soir
dès 7 1/2 heures.

TRIPES ● TRIPES
Arrêt du Tram. Téléphone 550.
Salles à disposition pour sociétés, clubs
et syndicats. 9435
Se recommande. Ernest Bergeux.

Café-restaurant
BRASSERIE, rue du Collège 8
E. RODE-RALMER
vis-à-vis de la Cuisine Populaire.

Tous les Dimanches soir
dès 7 1/2 heures

TRIPES
servies dans la nouvelle salle à manger

Se recommande vivement,
9434 Ernest RODE-BALMER.

Brasserie de la Serre
au 1er étage

Tous les LUNDIS soir,
dès 7 1/2 heures 7295

TRIPES
à la mode de Caen
Se recommande. Vve G. Laubscher.

Conturière se recommande pour
robes d'enfants et de
grandes personnes et pour tout ce qui
concerne sa profession. — S'adresser rue
A.-M. Piaget 51, au 3me étage. 13686

Fête Cantonale

de
Gymnastique
au Locle

Dimanche 24 juillet
à 2 1/2 heures

Concert

à la Cantine
par la Musique militaire
Les Armes Réunies
de la Chaux-de-Fonds

Café-Restaurant du Raisin
rue de l'Hôtel-de-Ville 6. Téléphone 9780

Tous les SAMEDIS soir, à 7 1/2 h.

TRIPES

RESTAURATION chaude et froide
à toute heure.

3614 Se recommande, Fritz Murner.

A vendre de suite en bloc ou au détail,

17,000 litres de vin
de seconde cuvée.

Pour renseignements, s'adresser à M.
Jules Barrelet, avocat, à Neuchâ-
tel. 599-L 13779

On demande

2 ouvriers outilleurs, pour l'es-
tampage et la matrice,
2 aiguiseurs et polisseurs,
1 galvaniseur,
Emploi durable. Les ouvriers habiles et
expérimentés pourront seuls être pris en
considération.

Offres, avec copie de certificats et pré-
tentions, sont à adresser par écrit sous
chiffres N. Z. 13678, au bureau de l'Im-
PARTIAL.

Le Commerce de Primeurs

précédemment au KIOSQUE (Baraque de châtaignier), Place de l'Hôtel-de-Ville,
est transféré au magasin,

2, Place de l'Hôtel-de-Ville 2

(Maison Strubin)

Grand choix de Fruits et Légumes, Conserves, etc.

18745

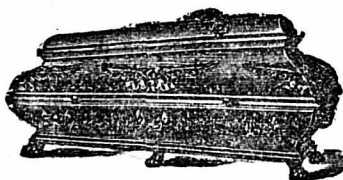
Se recommande. Emmanuel Ciabari.

Une fabrique de boîtes argent cherche un

18819

graveur-guillocheur

capable de diriger un atelier de décoration; ainsi qu'une personne connaissant à
fond le métier de finissage et polissage de boîtes argent et étant à même de diriger
l'atelier. — S'adresser sous chiffres H-1316-U, à Haasenstein & Vogler, Bienne.



le plus grand Magasin de Cercueils
sur place

H. Kothe

succ. de P. FARLOCHETTI

Parc 96-a — Téléphone 712

Cercueils noirs, faux-bois, chêne et noyer

Crémation

PRIX TRÈS MODÉRÉS

On expédie franco au dehors. 13786

« Atteint d'une tenace

INFLAMMATION au visage

J'ai obtenu un teint absolument pur après
avoir employé une pièce de Zuckooh,
savon médical. J'utiliserai votre sa-
von pendant toute ma vie. O. W., à
Guben ». A fr. 1.— (15 0/0) et fr. 2.25 (35 0/0
(effet puissant). Dans les pharmacies
Bech, Béguin, Boiset, Bourquin, Leyvraz,
Mathey, Monnier, Parel et Vuagneux. 10

Pension A louer, pour le 31 octo-
bre, une pension, située ou
centre de la ville et ayant bonne clien-
tèle. — S'adresser à M. Ch. Schlunegger,
rue de la Tuilerie 32. 11653

Commis

Jeune garçon, possédant une belle écriture
est demandé pour les travaux de bu-
reau dans comptoir de la localité. Rétribu-
tion immédiate. — Adresser offres, en
mentionnant les prétentions, Case postale
1163.

Place vacante

Une maison de commerce d'une petite
ville de la Westphalie cherche pour le 1er
SEPTEMBRE une

jeune demoiselle

pour la correspondance française. Bonne
occasion de se perfectionner dans la langue
allemande. — Offres et prétentions par
écrit, sous chiffres A. S. 13690, au Bu-
reau de l'Impartial. 18690

Dans une bonne fabrique de cadrans
d'émail, on demande un bon 13748

peintre - décalqueur

ou une bonne décalqueuse pouvant
faire la retouche.
S'adresser sous L-2852-J à l'agence
Haasenstein et Vogler, St-Imier.

Termineur

sérieux, connaissant à fond le ter-
minage de la boîte, le fonctionne-
ment des secrets, le finissage et
capable de visiter la boîte finie,

est demandé

dans la quinzaine dans maison impor-
tante. H-2857-J 13752
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

RESSORTS

de Montres

Fabricant désire entrer en relations
avec bonnes maisons d'Horlogerie pour la
fourniture des ressorts de toute première
qualité, travail absolument sérieux. Spé-
cialité de ressorts « Ultra bas », depuis
20/100. — Envoi d'échantillons sur de-
mande. — Ecrire, sous Uc 15294 X, à
Haasenstein & Vogler, Genève.

Bon Emailleur

est demandé de suite pour la place de
BIENNE. — Adresser les offres écrites,
sous chiffres C. Q. 13675, au bureau de
l'IMPARTIAL. 13675

Guillocheur

On demande de suite, un bon guillo-
cheur. Inutile de se présenter sans certi-
ficats. — S'adresser à M. Ecabert-Ziegler,
Les Bois. 13798

Allemagne

On cherche à placer au pair, pendant
les vacances, un garçon Allemand, de 12
ans, pour apprendre la langue française.
Bonnes références données et demandées.
— Offres à M. E. Hänslér-Schmidt, Stei-
nen (Baden). (Zag. B. 566) 13804-L

MONTRES

Maison de Zurich, achèterait, pour
environ 50.000 fr. en actions d'une entre-
prise suisse, des lots de montres d'hom-
mes et dames, or et argent. — Offres
sous chiffres Wc 3684 Z, à MM. Haa-
senstein & Vogler, Zurich. 13797

Maison à vendre

Pour cause de départ, jolie petite mai-
son de 2 appartements, bien exposée et
grand dégagement. 13776
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

JARDIN TIVOLI
 Dimanche 24 Juillet, dès 8 heures du soir
Grand CONCERT
 donné par
L'Orchestre Gabriel

ENTRÉE LIBRE L-13825 Se recommande, J. Bridevaux.

Hôtel Jérusalem

Dimanche 24 Juillet 1910

Grande Fête Champêtre

organisée par la

Société de chant „La Cécilienne“

avec le bienveillant concours de

L'Harmonie Tessinoise

JEUX DIVERS Roue aux millions. La Noce à Thomas. Tir à air comprimé, etc. — Distribution aux enfants.

RÉPARTITION AU JEU DE BOULES

En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée de huit jours.

Chalet de la Combe-Gruerin

A 5 minutes de la Crevasse de la Recorne

Dimanche 24 Juillet 1910, dès 2 h. après midi

GRAND CONCERT

donné par

L'Orchestre VENEZIA

Jeu de boules remis à neuf. — Bonnes consommations. — Charcuterie. — Pain noir. — Beignets. — Se recommande, Emile Stauffer.

L'ETUDE
E.-A. BOLLE

Notaire
 (Ancien Juge de Paix)
 et

DR A. BOLLE

Avocat et Notaire
 est ouverte

2, Rue de la Promenade

à LA CHAUX-DE-FONDS

13822 H-10694-C Téléphone No 1083

Jeune homme

ou demoiselle, au courant de la fabrication de l'horlogerie, ayant fait la sortie et la rentrée du travail et connaissant les deux langues, est demandé dans maison sérieuse. — Ecrire sous chiffres R. 9125 C. à Haenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. H-9125-C 13824

Caisse enregistreuse

On demande à acheter, caisse enregistreuse « Nationale » d'occasion mais en bon état. — Faire offres par écrit sous chiffres S. T. 13527, au bureau de l'IMPARTIAL.

Local

Pour une nouvelle industrie, concernant le décor de la boîte de montre, on demande à louer, un local, bien éclairé avec gaz et électricité. A la même adresse, on demande pour donner de l'extension à une spécialité, un capital de 5,000 fr. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 13801

Magasin

Situation centrale

ON serait disposé de transformer un rez-de-chaussée en magasin, au gré du preneur, à remettre pour le 31 octobre ou époque à convenir. — S'adresser rue de la Serre 59, au 1er étage. 13734

Courtier

et Employées de bureau, comptables, commis, correspondants et correspondantes, vendeurs, vendeuses, sténo-dactylographes, magasiniers, chefs de cuisine, aides de cuisine, pâtisseries, rôtisseurs, sommeliers, concierges, portiers, argentiers, casseroles, filles de salle, femme de chambre, dames de buffet, cuisinières de café, laveuses, repasseuses, lingères. 13703

Employés

Servantes, bonnes d'enfants, cuisinières, filles de ménage par particuliers. Chauffeurs d'automobiles, pour voitures de luxe, commerce et auto-taxi. Places pour toute la Suisse et l'Étranger. S'adresser au Bureau de Placement, rue Léopold-Robert 51a

Visiteur d'échappements de toute première force et très énergique, serait engagé de suite par Fabrique d'horlogerie de la Ville. Place stable et bien rétribuée. — S'adresser par écrit, sous chiffres O. F. 13687, au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille est demandée de suite pour aider aux travaux de ménage. Bons gages et vie de famille. — S'adresser rue Numa-Droz 148, au 1er étage.

Graveurs. De bons graveurs, ainsi qu'un guillocheur, peuvent entrer de suite à l'Atelier, rue du Progrès 49. 13768

Polisseuse. La Fabrique Suisse de Boîtes de Montres argent, acier et métal (S. A.), engagerait une bonne polisseuse de boîtes argent, ainsi qu'une finisseuse. PRESSANT. 13767

Gainier. Ouvrier gainier, sérieux, connaissant les étuis montres et bijouterie, est demandé par la Fabrique de gainerie, D. Sergy, Fusterie 12, Genève. Ecrire avec références. 13803

Cadrams On demande de suite, une bonne adoucisseyeuse de creusures. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 13796

Ébéniste, bon ouvrier, est demandé de suite. — S'adresser rue du Parc 96A. 13787

Jeune fille de 14 ans, est demandée de suite pour une partie de l'horlogerie. Rétribution immédiate. 13783 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On demande une bonne ouvrière polisseuse de fonds et cuvettes or. — S'adresser rue Léopold Robert 11, au 3me étage. 13802

Jeune fille libérée des écoles est demandée pour aider aux travaux de ménage. — S'adresser par écrit, sous chiffres A. Z. 13793, au bureau de l'IMPARTIAL. 13793

Apprenti. On demande un jeune homme intelligent et présentant bien, comme apprenti coiffeur-posticheur. — S'adresser au Salon de coiffure Arthur Arnold, rue Léopold Robert 56. 13792

Employée est demandée pour bureau d'horlogerie. Bonne rétribution. On exige bons certificats. — S'adresser Poste restante, sous chiffres 4444.

Jeune fille. Petit ménage demande une jeune fille pour aider à de menus travaux entre ses heures de classes. — S'adresser rue de la Serre 41, au 2me étage. 13788

Polisseuse. On demande de suite une bonne polisseuse de cuvettes or. — S'adr. au Bureau, rue du Doubs 31. 13837

Pierriste-sertisseur, parfaitement au courant de l'empierreage de moyennes extra-soignées, dans les grandeurs 10 lignes et en-dessous, trouverait emploi régulier. — Faire offres avec références, sous chiffres N9230 C, à MM. Haenstein & Vogler, en ville. 13836

On demande pour la saison, une bonne repasseuse (fr. 60 par mois), une fille de cuisine (fr. 50), jeune homme pour hôtel, soit garçon de peine, pour office, garçon de courses pour magasin en ville, garçon de peine ou manœuvre, deux bons ouvriers tapissiers, domestiques, à tout faire, cuisinière pour la ville (fr. 70), sommeliers. — S'adresser Bureau de Placement, rue de la Serre 16. 13826

Sertisseur Importants fabrications de la place, offre emploi à bon sertisseur ou sertisseuse à la machine. — Ecrire sous chiffres C. F. 13594, au bureau de l'IMPARTIAL.

Aiguilles. On demande une bonne ouvrière limeuse pour l'acier et la composition. — S'adresser à M. Ami Wagnon, rue D. Jean-Richard 5.

Raccommodages et tricotages sont demandés à faire à la maison. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 95, au rez-de-chaussée, à gauche. 13805

Jeune homme est demandé de suite comme aide à la teinturerie Moritz. Rétribution immédiate; pourrait apprendre le métier. — S'y adresser.

Jeune fille. Une honnête jeune fille de 16 à 18 ans, est demandée pour aider au ménage. — S'adresser rue du Parc 65, au 1er étage.

Emailleur est demandé à l'atelier, rue du Progrès 135.

Jeune fille. On demande, pour fin juillet, une jeune fille honnête pour aider au ménage et garder les enfants. — S'adresser au magasin, rue du Temple-Allemand 21.

Bûcheron. On demande, de suite, un ouvrier bûcheron, entièrement chez son patron. — S'adresser chez M. Ad. Theurillat, rue du Grenier 33.

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider au ménage. — S'adresser chez Mme Wirz-Ruch, rue du Grenier 6.

Fille. On demande, de suite, une bonne fille sachant cuire et faire un ménage. — S'adresser chez Mme Brun, rue du Puits 18.

Guillocheur On demande de suite un guillocheur, connaissant bien son métier. — L-13583 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune garçon de 15 à 16 ans, honnête et fort, est demandé de suite pour faire une bonne partie de l'horlogerie. Rétribution immédiate. — L-13577 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pour Paris. On demande un bon horloger lanternier, très au courant des reloucheuses de réglages et pouvant aussi s'occuper de démontages et remontages. — Offres par écrit, en indiquant exigences. Case postale 201.

Cuisinière. On demande, dans petit ménage où il y a une seconde bonne, une jeune fille active, sachant cuisiner et faire les travaux du ménage. Forts gages. — S'adresser rue du Nord 118. 43700

Conturière On demande pour tout de suite, une ouvrière, à défaut une assujettie couturière. — S'adresser rue de la Paix 41, au 3me étage. 13664

Démonteur-remonteur pour pièces ancres 13 et 19 lignes, sont demandés de suite dans comptoir. 13648 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande des cuisinières, servantes, jeunes filles pour aider au ménage. — S'adresser au Bureau de Placement de confiance, rue de la Paix No 5, au 3me étage, porte vitrée. 13692

Jeune fille. On cherche, pour Bâle, une jeune fille pour aider aux soins du ménage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. — S'adresser rue du Doubs 51, au 3me étage, à gauche. 13691

Acheveur. La Fabrique « ELECTION » (S. A.), demande un bon acheveur de boîtes. — Se présenter à la Fabrique de 11 heures à midi. 13689

Guillocheur On demande de suite un bon guillocheur pour le grain sur vieux tour. — S'adresser à MM. Edouard Mathy et fils, rue du Progrès 87. 13680

Polisseuse. On demande une bonne polisseuse de boîtes or. — S'adresser à M. P. Droz-Rey, rue du Progrès 127. 13695

Jeune fille. On demande de suite jeune fille de toute moralité, pour aider au ménage et au café: bons gages. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 13694

Progrès 163, pour le 31 octobre 1910, Rez-de-chaussée côté ouest, appartement de 3 chambres, alcôve éclairée, cuisine, confort moderne. — S'adresser même maison au 1er étage, chez M. Grosvernier. 8262

Logement. A louer de suite ou pour le 31 octobre, au centre de la ville, à proximité de la gare et de la poste, un logement de 3 pièces, situé au soleil, cuisine et dépendances, entièrement remis à neuf. Chauffage central. — S'adresser à M. E. Schweizer-Matthey, rue Léopold-Robert 56-a. 12318

Appartements A louer de suite, appartement de 1 pièce, cuisine, prix 20 fr. Grand appartement de 3 ou 4 pièces, véranda, cour, jardin, lessiverie. Bien exposés au soleil. — S'adresser rue de l'Emancipation 49, à 3 minutes de la Fabrique Schmidt. 13810

Chambre bien meublée à louer de suite près de la Gare et l'Hôtel des Postes, à monsieur de toute moralité, avec pension si on le désire. — S'adresser rue de la Serre 69, au rez-de-chaussée. 13809

Logements A louer pour le 31 octobre dans une maison d'ordre et tranquille, un logement de 4 pièces, 2 alcôves, dont l'une éclairée, 2 balcons. A la même adresse, un 2me étage de 3 pièces, alcôve, balcon, lessiverie et dépendances. — S'adresser à la Boulangerie, rue du Crêt 24. 13795

2me étage A louer pour le 31 octobre 1910, 2me étage de 3 chambres et bout de corridor éclairé, dépendances, buanderie, chauffage central, concierge. — S'adresser rue Jaquet-Droz 45, au rez-de-chaussée. 13781

Chambre A louer une belle chambre meublée. — S'adresser rue du Crêt 2, au 1er étage. 13776

Logement A louer pour tout de suite ou époque à convenir, un beau logement de 2 grandes pièces avec alcôve et dépendances. — S'adresser rue du Puits 1, au 2me étage, à gauche. 13774

Chambre. A louer, à 1 ou 2 Messieurs, une belle chambre meublée. — S'adresser rue Numa Droz 1, au 1er étage, à droite. 13805

Chambre A louer de suite, près de la Gare, une belle chambre meublée, à une ou deux personnes solvables. — S'adresser rue du Parc 82, au 3me étage. 13828

Chambre. A louer une belle chambre meublée, au soleil et indépendante. — S'adresser rue du Temple-Allemand 79, au 3me étage. 13827

Appartements. A louer, pour le 31 octobre, un magnifique appartement moderne de 4 pièces, chambre à bains, corridor, dépendances, balcon, lessiverie, cour, jardin; plus un dit de 2 pièces, avec grande alcôve éclairée, balcon. Maison d'ordre. — S'adresser Combe Grieurin 5, au 1er étage (Montbrillant). 13838

Chambre. A louer de suite ou époque à convenir, belle chambre meublée, indépendante et exposée au soleil, à Demoiselle. — S'adr. rue du Manège 22, au 3me étage. 13815

Chambre A louer à proximité de la Nouvelle Poste et de la Gare, une belle chambre meublée à un monsieur de toute moralité travaillant dehors. — S'adresser rue Numa-Droz 99, au 1er étage à gauche. 13813

On demande à louer pour ménage sans enfant, pour le 31 octobre 1910, un logement moderne de 3 pièces et alcôve, avec gaz et électricité installés et si possible avec jardin, situé au centre de la ville — Ecrire sous chiffres L. M. 13817, au bureau de l'IMPARTIAL. 13817

On demande à acheter d'occasion une machine à laver, en bon état. — S'adresser Salon de Coiffures pour dames, Bourgeois-Perret, rue du Parc 74. 13814

A vendre 2 chèvres fraîches, ainsi que lapins géants adultes. — S'adresser ruelle des Buissons 19, au rez-de-chaussée. 13733

Bonne occasion pour rhabilleur. A vendre outils de remonte et fournitures d'horlogerie; bon marché. — S'adresser rue de la Ronde 41 au 2me étage.

A vendre d'occasion, un potager neuf, avec bouilliroie en cuivre grille, barre jaune, et ustensiles; prix 110 fr. — S'adresser à M. Albert Barth, rue Daniel Jean-Richard 27. H3680C 13780

A vendre une table ordinaire, 1 table à ouvrage, 2 draperies couleur (5 fr. la paire), en bon état et prêtes à poser, 2 paires rideaux couleur (5 fr. la paire), prêts à poser, 1 machine à coudre à pied (15 fr.), 1 pupitre (12 fr.), 3 régulateurs, 1 glace, tableaux, 1 phonographe (15 fr.), 2 burins-fixes (12 fr. pièce), 1 machine à arrondir, 2 lyres à gaz, 1 ciel de lit, 2 baldaquins, livres, 2 vélos usagés (très bonne marche), 1 potager à gaz. — S'adresser rue de la Promenade 14 au 2me étage à droite. 13718

A vendre de suite, pour cause de départ, 1 sonnette électrique, 1 jardin potager, 1 table, canapé, 1 lit d'enfant et 1 potager. — S'adresser à Mme Bédard, rue de la Concorde 8. 13806

A vendre une bicyclette roue libre en bon état, avec costume de cycliste, une machine à coudre « Singer », canette centrale, dernier modèle. — S'adresser l'après-midi, rue Jaquet-Droz 52, au 2me étage. 13831

A vendre une bascule, force 300 kilos, presque neuve. — S'adresser à M. Alcide Drozler, rue du Premier-Mars 17. 13818

Perdu un portefeuille en cuir de Russie, rouge, contenant des cartes de visite, carte postale, etc. — Le rapporter, contre bonne récompense, à M. Georges Hertig, rue du Parc 130.

Perdu une broche en or, depuis les Buleaux à la Chaux-de-Fonds, en prenant le Tram depuis la Charrière pour la Gare. — Prière de la rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. — L-13668

Perdu un trousseau de clefs, depuis l'Usine électrique à la rue du Nord. La personne qui l'a trouvé est priée de le remettre contre récompense, rue du Nord 153, au 2me étage à gauche. 13785

Trouvé un chien d'arrêt blanc et noir. Le réclamer, dans les 8 jours, rue du Progrès 95, au 1er étage, passé ce délai, on en disposera. 13794

Monsieur et Madame Jules Lemrich et leurs enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant la maladie et les jours pénibles du nouveau deuil qu'ils viennent de traverser. 13791

Mon dmé se repose en Dieu seul, c'est de Lui que vient ma délivrance. Ps. LXII, 1.

Madame et Monsieur Théophile Zajda-Perret et leurs enfants, Madame et Monsieur Edouard Vuillet-Perret et leurs enfants, Madame et Monsieur Henri Torche et leurs enfants, Madame et Monsieur Paul Maire et leurs enfants, Mademoiselle Maria Perret, Madame et M. Arnold Jean-prêtre et leurs enfants, Monsieur Charles Perret ainsi que les familles Perret, Foix, Gabus, Beaubertier, Thiébaud et familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, Madame Marie-Elise PERRET née Perret, que Dieu a rappelée à Lui vendredi, à minuit et quart, dans sa 76me année, après une longue et douloureuse maladie. La Chaux-de-Fonds, le 22 juillet 1910. L'ensevelissement aura lieu sans suite, Dimanche 24 courant, à 1 h. après midi. Domicile mortuaire, rue du Nord 89. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 13743

Monsieur Fritz Cavin et ses enfants ainsi que les familles alliées, expriment toute leur reconnaissance aux personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant les pénibles jours qu'ils traversent. 13784

S'il faut trop tôt à ceux qu'on aime Dire un triste et dernier adieu, Que notre âme à l'heure suprême Cherche leur âme auprès de Dieu.

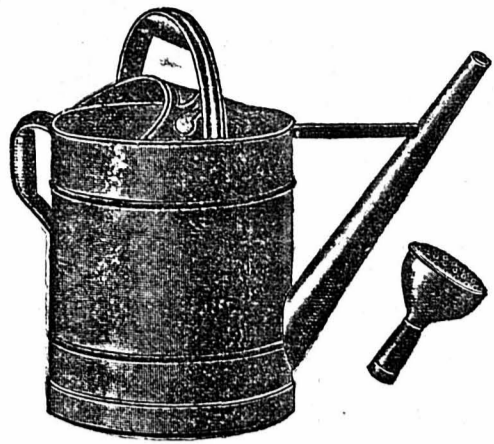
Madame Jules Kneuss-Bättig et ses enfants, Blanche et Jules, ainsi que les familles alliées, ont la grande douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de leur bien-aimé époux, père, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, Monsieur Jules KNEUSS que Dieu a rappelé à Lui samedi, à l'âge de 31 ans, après une courte mais pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 23 juillet 1910. L'enterrement, sans suite, aura lieu lundi 25 courant, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire, rue du Progrès 105. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 13811

Les membres honoraires, actifs et passifs de la Musique militaire Les Armes Réunies, sont informés du décès de Monsieur Jules Kneuss, leur ancien collègue et membre passif de la Société. L'enterrement aura lieu sans suite, lundi 25 courant, à 1 h. après-midi. H-9225-C 13823 Le Comité.

Messieurs les membres de la Solidarité sont informés du décès de Monsieur Jules Kneuss, leur regretté collègue — L'enterrement, sans suite, aura lieu Lundi 25 courant, à 1 heure après midi. 13816 Le Comité.

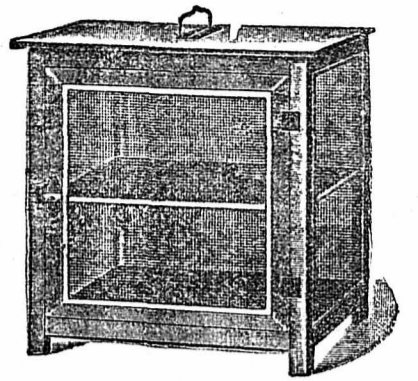
Bataillon de Sapeurs - Pompiers

Les Sapeurs-Pompiers sont avisés du décès de Monsieur Jules KNEUSS, de la Compagnie 7, survenu le 23 courant. 13833-L Etat-Major.

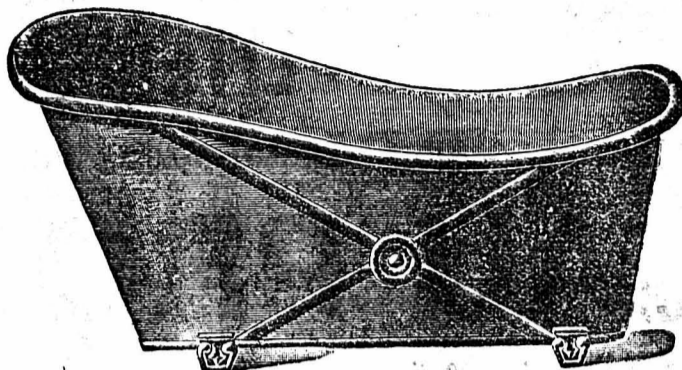


AUX GRANDS MAGASINS D'ARTICLES DE MÉNAGE L. TIROZZI

21, Rue Léopold-Robert, 21



Arrosoirs
BAIGNOIRES pour enfants et adultes
Bains de siège 13537
Bassins anglais
EPONGES



Garde-manger
Presses à fruits
Chaudrons à confiture
Pots et Jattes
BOCAUX pour CONSERVES à fermeture hermétique

Commune de la Chaux-de-Fonds.

ELECTION des Conseils de Prud'hommes Présentation des Candidats

Les Sociétés patronales et ouvrières, les Corporations de métiers et tous les ouvriers et patrons suisses (syndiqués ou non-syndiqués) domiciliés dans la Commune de la Chaux-de-Fonds, sont invités à se réunir en assemblées préparatoires — organisées à leur convenance — avant le 29 juillet, afin de choisir leurs candidats aux Conseils de Prud'hommes en vue de l'élection des dits Conseils qui aura lieu les

6 et 7 août prochain.

Ces assemblées auront à désigner :

16 candidats employés et ouvriers, pour le 1er groupe.

(Horlogers; fabricants d'horlogerie; fabricants d'ébauches; fabricants d'échappements; blancs d'horlogerie; emballeurs; repasseurs; démonteurs; remonteurs; fabricants de ressorts; faiseurs d'assortiments, ancrés et cylindres; fabricants de pierres; faiseurs de cadrans; peintres en cadrans; faiseurs d'aiguilles; adoucisseurs, arrondisseurs; sertisseurs, doreurs; pivoteurs, rhabilleurs; réglers, nickeleurs; débris, polissage d'acier, émailleurs, pendulaires; mécaniciens, fabricants de mécanismes; fabricants d'outils d'horlogerie; fabricants d'instruments de physique et de précision; fournitures d'horlogerie).

16 candidats patrons, pour le même groupe.

16 candidats employés et ouvriers, pour le 2me groupe.

(Monteurs de boîtes; tourneurs, acheveurs, dégrossisseurs; décorateurs, graveurs, guillocheurs, ciseleurs; décorateurs de cuvettes; émailleurs sur fonds de boîtes; faiseurs de couronnes; cuseviers, bijoutiers, joilliers, orfèvres; fondeurs; gainiers).

16 candidats patrons, pour le même groupe.

16 candidats employés et ouvriers, pour le 3me groupe.

(Architectes, ingénieurs, entrepreneurs; menuisiers, ébénistes, parqueteurs; charpentiers, scieurs de long; terrassiers, bardeurs, paveurs; tailleurs de pierres, maçons, plâtriers; couvreurs, tuiliers, briqueteurs; cimenteurs, asphaltés, mosaïstes; marbriers; peintres et décorateurs en bâtiments, peintres d'enseignes; fontainiers-pôliers, fumistes, ramoneurs; vitriers, fabricants de cadres; maréchaux-ferrants, serruriers; chaudronniers; ferblantiers, lampistes; tapissiers, matelassiers; tourneurs, charrons, coffretiers, tonneliers, boisseliers; armuriers, couteliers; commissionnaires portefaix; voituriers et cochers; jardiniers-fleuristes).

16 candidats patrons, pour le même groupe.

12 candidats employés et ouvriers, pour le 4me groupe.

(Tailleurs d'habits, fabricants de chemises et de bonneterie; chapeliers; teinturiers; fabricants de broderies, passementiers; fabricants de dentelles, fabricants de fleurs, fabricants de parapluies; gantiers; cordonniers; selliers; coiffeurs, parfumeurs).

12 candidats patrons, pour le même groupe.

12 candidats employés et ouvriers, pour le 5me groupe.

(Magasins de détail et leurs employés; hôtels, restaurateurs, cafetiers, brassiers marchands de vins; laitiers, fruitiers; boulangers, pâtisseries, chocolatiers, confiseurs; bouchers, charcutiers, tripiers).

12 candidats patrons, pour le même groupe.

12 candidats employés et ouvriers, pour le 6me groupe.

(Banquiers, commerçants en gros, commissionnaires de commerce; imprimeurs, lithographes, photographes; entreprises de chemins de fer; maîtres, domestiques et journaliers).

12 candidats patrons, pour le même groupe.

Les citoyens qui, sans être ouvriers ni patrons dans une industrie spéciale, sont simplement domestiques de maisons particulières ou qui ont des domestiques à leur service, peuvent voter dans le 6me groupe.

Tous les citoyens présentés doivent être Suisses et remplir les conditions ordinaires d'éligibilité.

Toutes les présentations — celles des corporations aussi bien que celles des simples citoyens — devront être faites par écrit et adressées au Conseil communal avant le 29 juillet à midi.

La liste des candidats sera arrêtée le vendredi 29 juillet à midi.

Ceux qui les feront devront indiquer exactement les noms et prénoms, l'âge, la nationalité, la profession, le domicile et l'adresse des candidats.

Ils devront déclarer également au nom de quelle société ou de quel groupe ils font leur présentation, éventuellement s'ils la font en leur nom personnel et donner leur signature très lisible et leur adresse.

Le Conseil communal tiendra compte de toutes les présentations régulièrement faites à condition qu'elles visent les citoyens éligibles. Il fera établir les listes de candidats qui seront distribuées aux électeurs lors de l'élection.

Les électeurs restent libres de ne pas faire usage des listes de présentations et d'écrire les noms des candidats de leur choix sur l'enveloppe électorale qui leur sera distribuée.

Une affiche donnera les renseignements nécessaires sur l'élection proprement dite. Les listes de candidats aux six conseils seront affichées un jour avant l'élection. La Chaux-de-Fonds, le 24 juillet 1910. H-10691-C 13724

Au nom du Conseil communal :
Le Secrétaire, Le Président,
E. TISSOT. Paul MOSIMANN.

Faites vos Provisions H 8925-C de 13573 BRIQUETTES UNION

à la
Coopérative des Syndicats
4 fr. les 100 kilos
par 500 kilos rendus en cave

Les inscriptions sont prises dans tous les magasins de la Société. Le prix de 4 fr. ne sera maintenu que pendant les mois de juillet et août.



Mariage

Demoiselle honnête, travailleuse, bonne ménagère cherche à faire la connaissance d'un monsieur honnête et d'un certain âge. — Adresser les offres sous initiales E. P. 13531, au bureau de l'IMPARTIAL.

P. Leuthold & Co

Léopold Robert 51a
— Téléphone 1310 —

Bureau de Placement

de 1er ordre
Commerçants (Dames et Messieurs).
Personnel d'Hôtel (Suisse et étranger).
Chauffeurs pour autos (1er bureau).
Service gratuit pour MM. les patrons.
Prospectus sur demande au personnel, timbre pour réponse. 19343

Tourbe

Toujours à vendre de la bonne tourbe noire et brune, bien sèche, au plus bas prix. — S'adresser Chantier Ruti-Perret, rue de l'Hôtel-de-Ville 19. 1350

Sirop de Framboises

de grenadines, cassis, fraises, citrons, etc., se font sans grande peine avec les Extraits de fruits purs de la
Droguerie Neuchâteloise Perrochet & Cie
4, Rue du Premier-Mars 4 11013

Kirsch d'Argovie

récolte de 1909, garanti pur, à fr. 3 la bouteille, chez M. E. Sauser, rue du Parc 76. 13045

Usine du Foyer

Téléphone 1349
Chaux-de-Fonds
Téléphone 1349

Scierie et Commerce de Bois en tous genres

Réparations en tous genres. — Achat de bois en grume de toutes espèces. — Sciage à façon. — Parquets chêne et hêtre. — Lames pour planchers, rabotées et brutes. — Lambourdes. — Lattes à tuiles. — Carrelets pour béton armé. — Planches sapin, foyard, chêne, pin et pitchpin, de toutes dimensions. — Sciure, Déchets de bois et Copeaux de machines à bas prix.

Entreprise de charpente et menuiserie. — Réparations en tous genres. — Installation des plus complètes. — Vastes ateliers et séchoirs à vapeur. 10394 Se recommandent, FONTANA & THIÉBAUD.

„MIKRON„ TELEPHONE 818
Fabrique de Machines S. A. Bienne-Madretsch
Tour Mikron N° 3

Spécialité de Machines nouvelles pour l'Horlogerie

Atelier de Postiches

ALFRED WEBER-DEPP
Rue de l'Hôtel-de-Ville 5 Rue de l'Hôtel-de-Ville 5

Haute Nouveauté. Chignon bouclé
de 8, 10, 15 et 20 boucles. Prix par boucle, 50 cent. (cheveux fournis); 30 cent. (cheveux à fournir).
Postiches en tous genres. Prix modérés.
On achète les cheveux tombés. Bon prix. 22723-18

GIESBACH

Station Climatérique
Hôtel et Pension
Beau-Site
Oberland Bernois. 750 mètres d'altitude. Situation superbe au milieu des forêts de sapins. Vue magnifique sur le lac et les Alpes. Orchestre. Illumination des cascades.
PENSION avec CHAMBRE, 5 et 6 fr. Ue 6703 h. 13229

Société de Consommation

LA CHAUX-DE-FONDS

Truite saumonée « Reine du Rios » boîtes à fr. 1,10 et 0,80
Tapioca Amieux, marque « le Grand Chef », le paq. 1/4 fr. 0,60
Batavia Arak pur, le litre, verre perdu fr. 3,50
Vin de Palestine, type « Porto » verre perdu fr. 1,40
Eau de Cologne triple - extra, le décil. fr. 0,50
Nous grillons plusieurs fois par semaine des Cafés de 1er choix. 10731

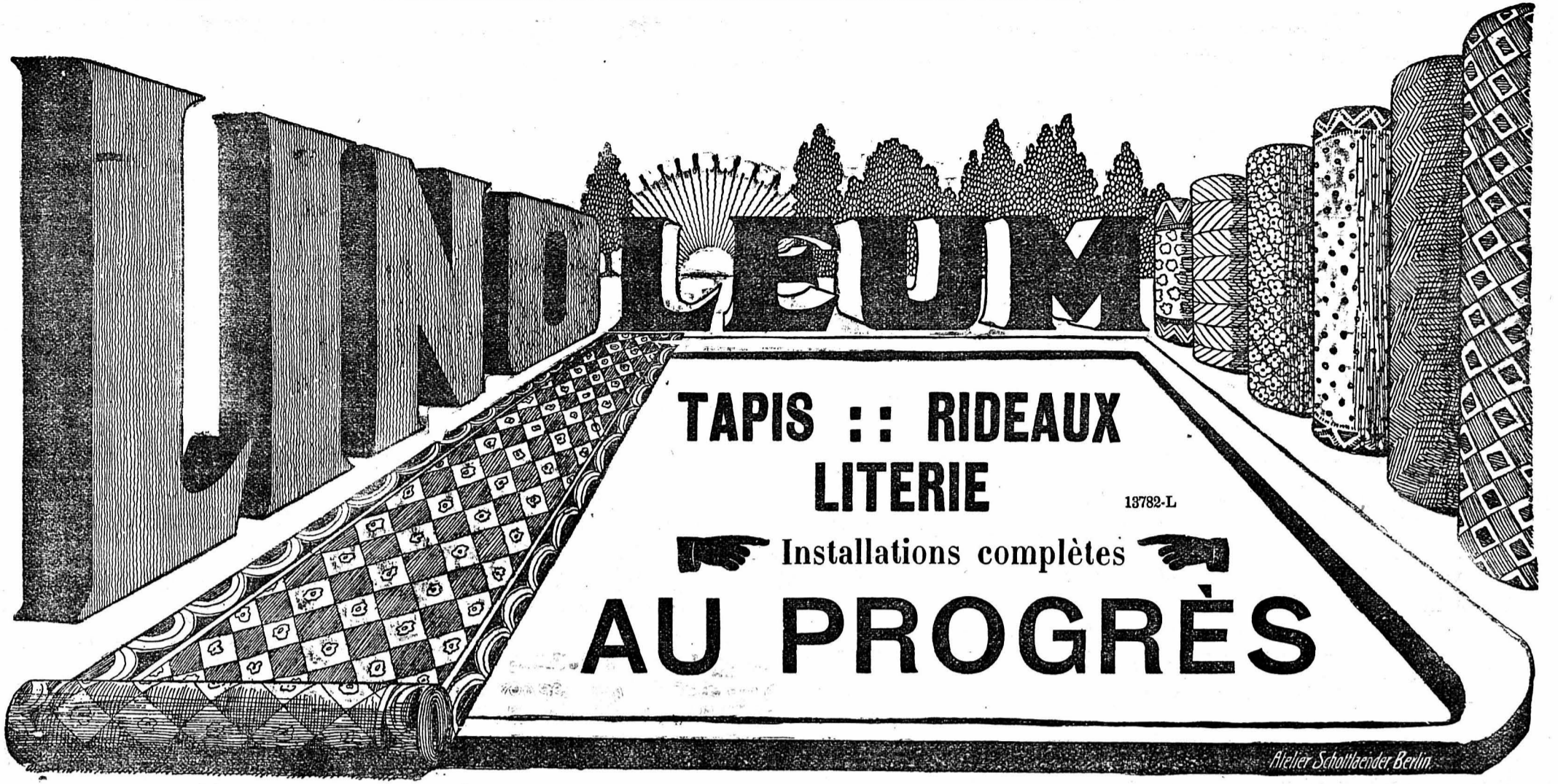
Paquets rouges 90 ct.	45 ct.
» jaunes 80 »	40 »
» verts 60 »	30 »
» bleus 50 »	25 »

Aug. Steiner

Sellier
Rue Léop.-Robert 13

Grand choix d'articles de voyage, sacoches, valises, malles, sacs d'école, porte-monnaies.
Fabrication spéciale de malles et articles pour MM. les fabricants d'horlogerie sur commande et en tout genre. Travail soigné et solide. — Se recommande 21669 Aug. STEINER.

Pour le 1er Mai 1911
A louer, au centre des affaires, un joli magasin avec appartement, au no. 9 de la rue Léopold-Robert. — S'adresser à Mme Ribaux, rue du Grenier 27. 3965



MÉTROPOLE

Tous les lundis
Gâteaux au Fromage
Tous les vendredis
TRIPES
Restauration à toute heure
On demande des pensionnaires.
Samedi, Dimanche, Lundi
CONCERT
Se recommande,
Le tenancier, P. Riedo.

RESTAURANT
Brasserie des Voyageurs
Rue Léopold Robert 86.

Tous les Dimanches soir,
dès 7 1/2 heures 729

TRIPES
Salles pour Familles et Comités.

— TÉLÉPHONE —
Se recommande, Fritz Moser.
Brasserie Fernand Girardet
Rue de la Paix 74

Tous les Dimanches soir
Souper aux tripes
292 Se recommande.

Café Prêtre
8, Rue du Grenier 8. 3725
Tous les DIMANCHES
dès 7 1/2 h. du soir,

TRIPES
Salle pour familles. Téléphone 844

HOTEL de la
Croix - Fédérale
CRÉT-du-LOCLE

Tous les Dimanches et Lundis,
Bondelles
Pendant la semaine sur commande.
Bonne Charcuterie
Beignets Pain noir
7294 Se recommande, G. Lertscher.
Téléphone 636

La Grande Pension Moderne
Rue de la Serre 16 13537

Tous les Samedis soir
dès 6 heures
TRIPES mode neuchâteloise
aux tomates
SERVICE A LA RATION

Dimanche et Lundi soir
CIVET de LAPIN
Friture du Lac

Plaques émail en tous genres,
F. Fluckiger,
rue de la Serre 87.

JARDIN de la BRASSERIE de la SERRE

Samedi et Dimanche, à 8 1/2 h. du soir

Cinema Permanent

Succès! Toujours du nouveau! Succès!
Le remords (drame). Le Fils du détective (drame). La vengeance de Gildo (drame). Le chien du matelot (drame)
et 12 vues garanties inconnues à La Chaux-de-Fonds

Entrée : 50 centimes Entrée : 50 centimes

Se recommande, David RITTER fils.
En cas de pluie ou de temps par trop indécis, les séances auront lieu à la Brasserie du Gaz; dans ce cas, Samedi et Dimanche, à 3 h., MATINEE.

CANTINE
DE LA
Fête cantonale de Gymnastique
LE LOCLE

Samedi 23 et Dimanche 24 Juillet
à 8 heures du soir

GRANDES REPRESENTATIONS
(500 exécutants)

Chants populaires par une Masse chorale Travaux des Gymnastes loclois

CONCERTS
par L'Union Instrumentale et la Musique Militaire
(le Samedi) (le Dimanche)

A chaque Représentation :
HEURES DE SOLEIL

Grande Fantaisie en 4 Tableaux avec Rondes et Ballets
accompagnés par l'Orchestre "LA SYMPHONIE DU LOCLE"

- 1er TABLEAU : **La Défaite de l'Hiver.** — Rondes enfantines (28 exécutants; personnages; Ramoneurs, Pâtisiers, Lugeurs, Patineurs, etc.)
- 2me TABLEAU : **Le Réveil du Printemps.** — Ballets de Fleurs et Papillons (24 exécutants; personnages: Coquelicots, Bluets, Marguerites, Papillons.)
- 3me TABLEAU : **L'Eté à la Montagne.** — a) Grands Ballets (36 exécutants; personnages: Bohémiens, Bohémiennes; Paysans, Paysannes). — b) **Retour de Fête.**
- 4me TABLEAU : **L'Automne au Vignoble.** — a) Grands Ballets (36 exécutants; personnages: Gnomes, Touristes, Vignerons, Un pensionnat de Demoiselles. — b) **Tableau final** avec exécution de l'Hymne neuchâtelois.

ENTRÉE : 1 fr. — Places numérotées, 2 fr. — Demi places pour enfants.
— Billets en vente au magasin de musique L. Beck, à La Chaux-de-Fonds et à l'entrée de la place de fête. — Carte postale officielle de la fête aux mêmes dépôts.
Train supplémentaire dans la direction de La Chaux-de-Fonds, à 11 1/2 h. du soir.

Jardin de la Grande-Fontaine
DIMANCHE soir, à 8 heures et demie,

GRAND CONCERT

donné par l'Orchestre « L'Etoile Filante ».
ENTRÉE LIBRE. Programme choisi. 9569-4* Se recommande.
En cas de mauvais temps, le Concert se donnera à la Brasserie de la Boule-d'Or.

Café-restaurant Paul Hadorn
Rue de la Ronde 5.

Tous les Lundis
à 7 1/2 h. du soir

Tripes aux champignons
Salle réservée. 16394

Tous les Samedis soir
Choucroute garnie

HOTEL DE LA BALANCE

Tous les SAMEDIS soir
dès 7 1/2 heures,

TRIPES
9726 Se recommande, Jean Knutti.

Fête Cantonale de Gymnastique, LOCLE

Soirée à la Cantine
Lundi 25 Juillet, à 8 heures du soir

ENTRÉE : 1 fr. — Places numérotées, 2 fr. — Demi-place pour les enfants.

Productions de la Section Gymnastique du Locle et de la Musique des Cadets
Pour la troisième fois : **HEURES DE SOLEIL** 13777

HÔTEL DES MÉLÈZES
Dimanche 24 juillet

Grande Kermesse et Concert
organisées par la Musique LA LYRE

Direction : M. A. STEHLIN
Jeux divers. — Distribution gratuite aux enfants.

Soirée familière dans la grande salle
Aucun revendeur ne sera toléré sur la place de fête.
Cuisine soignée. Vins de premier choix

HOTEL DES MELEZES

Casino-Théâtre de Chaux-de-Fonds

Tournées Ch. Baret
Bureau, 7 1/4 h. Rideau, 8 1/4 heures,
Lundi 25 Juillet 1910

Une Seule Représentation de Gala

avec le concours de
M. F. HUGUENET
de la Comédie-Française,

et d'Artistes des premiers Théâtres de Paris.

L'AMI FRITZ
Comédie en 3 actes, d'Eckmann-Chatrian.
Musique de scène de H. Maréchal.

Le spectacle sera terminé par
LE CONVIVE
Comédie en 1 acte, de Henry PAGAT.

Le spectacle commencera à
8 1/4 heures précises. 13831

Billets à l'avance chez M. E. VEUVE,
magasin de cigares et tabacs, au Casino.
Pour plus de détails, lire les affiches
ou programmes.

Restaurant Louis Dubois
CONVERS 13829

Dimanche 24 Juillet 1910
BAL BAL